

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

3^{ème} année, No 151 — Samedi, 26 mars 1887
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. 5 CENTS

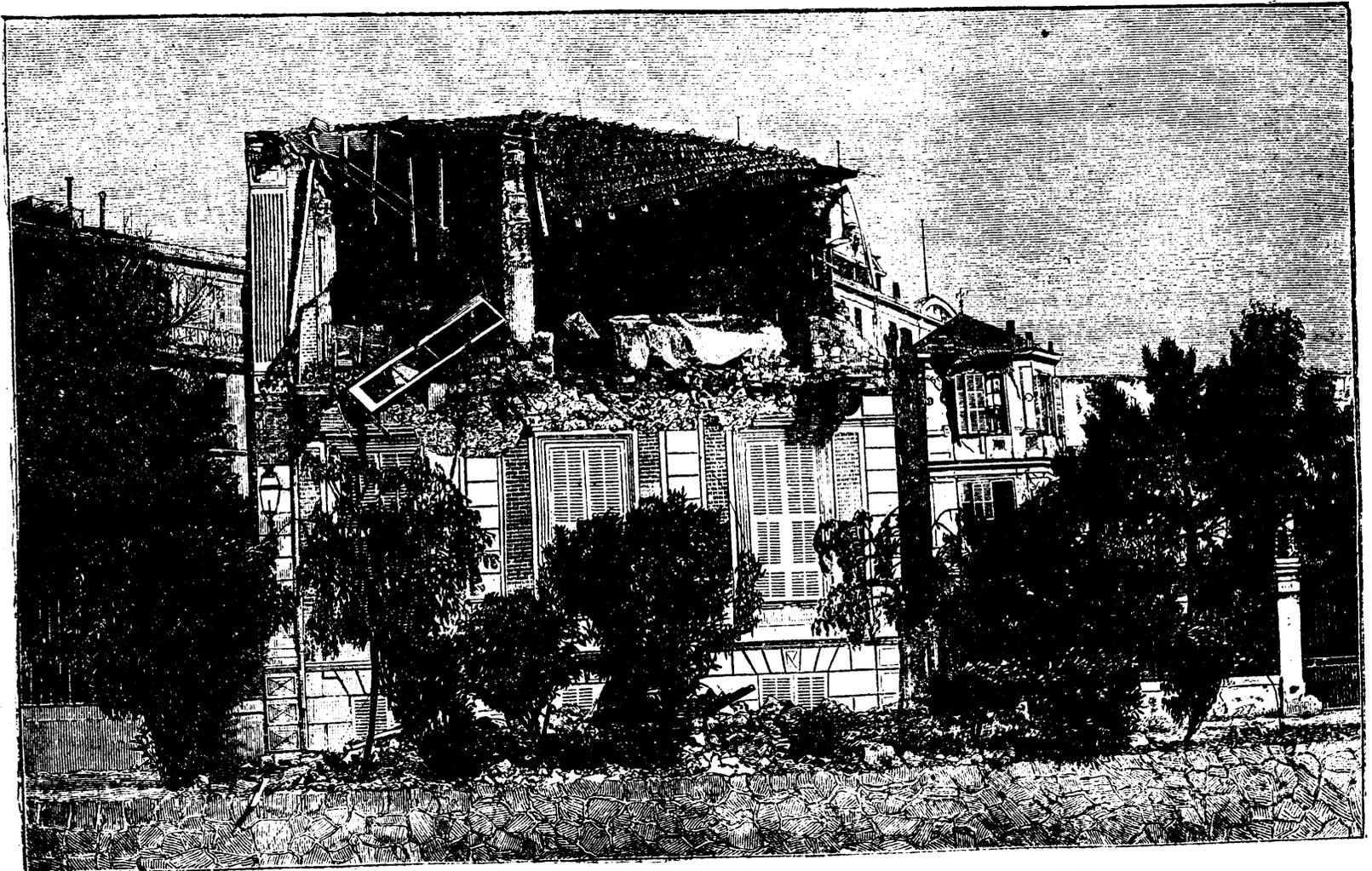
ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



M. ÉMILE ZOLA, LITTÉRATEUR



M. ALPHONSE DAUDET, LITTÉRATEUR



LES TREMBLEMENTS DE TERRE EN ITALIE.—LA VILLA CIPOLLINO, MENTON

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 26 mars 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Ledieu.—Nos gravures.—Les Canadiens des États-Unis.—Poésie ; Sachons lutter, par Chs Gauvreau.—Un épisode tragique, par Emile Petitot.—Loterie nationale.—La mode pratique.—Primes du dernier tirage.—Le billard.—Comment s'habiller.—Choses et autres.—Le coin des enfants.—Récréation de la famille.

GRAVURES.—M. Emile Zola, littérateur.—M. Alphonse Daudet, littérateur.—Les tremblements de terre en Italie : La villa Cipollino, Mentone ; La panique à Nice, sur le Cours Masséna.—Deux toilettes.—Gravure du feuilleton.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	\$50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
88 Primes, à \$1	88

94 PRIMES \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



Les contribuables de toutes les grandes villes commencent à devenir gênants, et si cela continue, les tracasseries qu'ils suscitent à leurs représentants finiront par dégoûter les honnêtes gens d'être échevins.

Vous voyez ce qu'on a fait à New-York.

Sous prétexte que certains Pères de la cité avaient bénéficié de la manière dont ils avaient voté, on leur a fait un procès et, chose étrange, il s'est trouvé des juges assez indélicats, pour les envoyer au pénitencier.

En France, à Marseille, on a condamné également deux conseillers municipaux, dans les mêmes circonstances.

Mais voici qui est plus fort. On vient de formuler des accusations directes contre les échevins de Londres, et la chose est devenue si sérieuse, qu'une commission parlementaire a été nommée pour faire une enquête.

Cette commission est arrivée à ce résultat incroyable que les livres de la corporation de la cité de Londres, n'ont pas été audités depuis nombre d'années.

Et ceci s'est passé dans la capitale de l'Angleterre, dans la ville anglaise par excellence, dans la cité de l'ordre, du calcul, de la surveillance, dans la ville modèle des hommes d'affaires.

Voilà donc encore une illusion disparue.

La commission a déclaré que les auditeurs, nommés chaque année pour examiner les livres de la ville, ne connaissent absolument rien de leur besogne et ne font que s'en rapporter aux chiffres donnés par le secrétaire et le trésorier.

Tous les échevins de Londres sont indignés des révélations faites par cette commission, et on a trouvé dans la charte de la ville certains articles prouvant que si une enquête doit être faite, cela ne regarde nullement les membres de cette commission.

Cette indignation part d'un bon naturel et prouve des consciences tranquilles.

C'est à peu près comme à Montréal où le conseil seul a le droit de nommer une commission chargée d'examiner les faits et gestes des échevins soupçonnés d'indélicatesse.

Les contribuables n'ont rien à faire là dedans, et ils devraient s'estimer très heureux de l'honneur qu'on leur fait d'escamoter leur argent, mais ils

commencent à avoir mauvais caractère, et les échevins sont en baisse partout.

. Les contribuables ont tort, car dans un pays comme le nôtre, où l'on ne fait rien pour rien, on devrait comprendre que si un citoyen fait des dépenses pour se faire élire échevin dans son quartier, il doit avoir un but, une raison cachée.

On ne peut admettre qu'un homme va sacrifier son temps aux affaires publiques, pour le simple plaisir de surveiller les intérêts de ses électeurs, ou pour avoir seulement l'honneur d'être échevin, si honneur il y a.

Dans toutes nos villes, certains quartiers sont représentés par des individus d'une ignorance crasse et qui n'ont pas l'intelligence voulue pour discuter une question d'une manière convenable, et il est évident qu'on ne peut attendre grands services de ces gens-là.

Il y a trop d'échevins, un par quartier suffirait, en faisant un remaniement complet des divisions. On ferait mieux de tenir à la qualité qu'à la quantité.

. Il paraît que, contrairement au préjugé adopté jusqu'à présent, les poissons apprécient la musique très bien, aussi bien que vous et moi.

Le colonel Bartlett, grand amateur de pisciculture vient, à la suite de laborieuses recherches, d'acquiescer la certitude que les poissons étaient de fervents mélomanes, ou pour parler le langage de la science, savaient distinguer un "son" d'un "bruit."

Chacun sait que le sens de l'ouïe chez les animaux aquatiques est extrêmement développé, mais il paraît que le moindre "bruit" les fait fuir ; le "son," au contraire, principalement celui produit par une voix humaine, les attire. Ils s'arrêtent alors subitement dans leur course.

Afin de mener à bien cette expérience concluante, M. Bartlett s'étant embarqué un matin sur un lac, alors qu'aucun bruit ne se faisait encore entendre, accompagné d'un de ses amis doué d'une belle voix de basse, et il a pu au moyen d'un aquascope étudier *de visu*, ce curieux phénomène.

A peine la voix s'est-elle fait entendre, que les poissons, petits et gros, s'arrêtèrent étonnés semblant écouter avec délices "l'évocation des Nonnes," de Robert le Diable.

Nonnes qui reposez sous cette froide pierre...

Au contraire des humains, les poissons ne manifestent leur contentement que par le silence et jamais on ne vit habitant des ondes siffler ou applaudir un morceau bien ou mal joué.

. L'installation officielle de son Eminence le cardinal Tachereau, a eu lieu dimanche dernier, à la Basilique de Santa Maria Della Vittoria, église titulaire du premier cardinal canadien.

Le télégraphe nous annonce que la cérémonie a été des plus imposantes, et qu'un grand nombre d'illustres dignitaires ecclésiastiques et laïques y assistaient, ainsi que les étudiants canadiens du Sacré Collège de la Propagande.

Son Eminence prit place sur un trône situé à gauche de l'autel, et les pères s'avancèrent tour à tour et lui baisèrent la main. Le supérieur des carmelites lut ensuite une adresse, à laquelle le cardinal répondit à peu près comme suit :

"Parmi les innombrables bienfaits dont j'ai été comblé par le Saint-Père, un des plus grands à mes yeux c'est de m'avoir fait titulaire de la magnifique église, si richement dotée par le prince Torlonia et dont feu le cardinal Jacobini était titulaire. Au Canada, la première église construite sur les bords du St-Laurent est devenue la mère féconde d'une foule d'églises qui s'étendent aujourd'hui dans toutes les parties des immenses vallées du St-Laurent, du Mississipi, de Winnipeg et de la Colombie.

"A peu de distance de l'endroit où fut érigé la première église canadienne s'élève un temple dédié à Notre-Dame-des-Victoires qui est devenu un lieu de pèlerinage où les fidèles se rendent chaque jour pour demander l'aide ou rendre grâce à l'Auguste Mère de Dieu. Aujourd'hui je célèbre le 16^e anniversaire de ma consécration épiscopale. Je demande aux Revds Pères de prier pour moi afin

que je puisse accomplir dignement les nombreux et lourds devoirs qui m'incombent."

On a remarqué cette coincidence extraordinaire que son Eminence le Cardinal dont la dévotion à Notre-Dame-des-Victoires est si connue a été nommé titulaire de la Basilique placé sous son vocable.

Le Cardinal sera de retour à Québec dans la première quinzaine du mois d'avril.

. Combien y a-t-il à Montréal, de personnes s'intéressant aux questions d'hygiène, c'est-à-dire à l'art de se bien porter ?

Voyons, sur cent quatre-vingt mille âmes, on doit bien en compter mille qui s'occupent de cette question si grave, de la santé, de la vie.

Il y a quelques jours avait lieu l'assemblée annuelle des membres de la société d'hygiène de la Province de Québec. La réunion était d'autant plus importante, qu'il s'agissait de recevoir le rapport du secrétaire et de procéder à l'élection des officiers pour l'année suivante.

Il y avait dix personnes !

Dix ! à peine le nombre suffisant pour former un bureau.

Si on avait annoncé une représentation donnée par des nègres, on se serait battu aux portes pour entrer, même en payant !

Et notez que ces choses-là ont lieu tous les jours. On ne s'inquiète pas plus chez nous des choses utiles que de l'homme dans la lune.

Aussi, écoutez la conversation de la plupart de nos hommes, soi disant instruits, elle ne roule guère que sur la politique, c'est-à-dire sur le sujet le plus mesquin et le plus vide qu'on puisse choisir.

. En Russie, les affaires vont un peu plus mal que d'habitude.

Depuis quinze jours, on a découvert plusieurs complots contre la vie du czar, des centaines de personnes ont été arrêtées, des jeunes filles ont été fouettées, et on s'attend à des condamnations à mort et à des déportations en Sibérie.

Dans ce charmant pays personne n'est content et l'empereur lui-même est peut-être le Russe le plus malheureux de son immense empire.

Il regrette les crimes des conspirateurs, ainsi que les condamnations prononcées contre eux. Il est humilié d'être obligé de prendre tant de précaution lorsqu'il sort de son palais, et tout le met dans l'impossibilité d'étudier par lui-même la condition de son peuple et d'opérer les réformes nécessaires.

. Bismark persiste à dire que l'Allemagne ne désire pas la guerre, et dans une entrevue qu'il a eu avec de Lesseps il s'est exprimé ainsi :

Nous pouvons dire avec vérité, s'est écrié le chancelier, que nous serions stupides de nous entr'égorgier. Unissons nos forces et soyons les maîtres du monde. Nous pourrions alors travailler aux progrès de la civilisation. Le jour où nos forces seront égales nous serons des amis ; notre position géographique fait qu'il est de notre devoir de ne rien négliger pour atteindre ce but, qui assurera la paix du monde. C'est pour cela que je vous félicite sur la possession d'un soldat énergique comme le général Boulanger. Je le répète, nos forces sont égales et les deux peuples doivent être frères.

D'un autre côté on affirme que tous les grands mots du chancelier de fer ne signifie absolument rien et que les raisons qui retardent la guerre sont tout autres que celles qu'il donne.

A mon sens M. Antoine, député de Metz, est beaucoup plus près de la vérité en s'exprimant ainsi :

Deux raisons l'empêcheront certainement : de déclarer la guerre, d'abord l'attitude de la Russie, qui ne veut pas s'engager à garder la neutralité, et ensuite le nouvel armement de l'armée, qui n'est pas terminé.

J'ai consulté beaucoup de généraux, et tous m'ont dit qu'il était impossible d'entreprendre une campagne avec un armement qui ne serait pas uniforme.

L'armée allemande ne possède actuellement que deux cent mille fusils à répétition ; les hommes qui en sont armés seraient, bien entendu, mis en avant. Or après trois batailles, on peut estimer que, tant par les morts que par les blessés ou les fuyards, cinquante mille fusils disparaîtraient. Il faudrait reconstituer l'effectif des régiments avec des soldats qui auraient des fusils de l'ancien système et l'approvisionnement des munitions deviendrait impossible.

Une remarque a été faite d'ailleurs, c'est que les Prussiens font une nouvelle guerre chaque fois qu'ils modifient leur armement : contre l'Autriche, ils se sont présentés avec le fu-

sil à aiguille, contre la France ils étaient pourvus de canons se chargeant par la culasse. Mais ils n'ont entrepris ces deux guerres que lorsque leur armement était complètement terminé.

Quand toute l'armée prussienne aura reçu ses nouveaux fusils, Bismarck montrera les dents.

Leon Leduc

NOS GRAVURES

M. ÉMILE ZOLA

LE grand succès obtenu par la pièce intitulée le *Ventre de Paris*, tirée d'un roman universellement connu, met de nouveau en relief la physionomie d'un des écrivains les plus populaires de ce temps.

L'occasion est favorable pour publier son portrait et pour résumer en quelques lignes l'histoire de l'homme et celle de son œuvre.

Zola (Emile), littérateur français, né à Paris, le 2 avril 1840, est fils d'un ingénieur italien, François Zola, l'auteur du canal Zola. Après avoir passé sa jeunesse dans le Midi, il vint achever ses études à Paris. Employé dans la librairie Hachette, et spécialement chargé du service des relations de la maison avec les journaux, il consacra ses loisirs aux travaux littéraires et s'attacha avec énergie à se faire une place dans la presse. Il fournit la collaboration à plusieurs journaux parisiens.

Malgré cette activité du journaliste, c'est surtout comme romancier que M. Zola s'est fait connaître. Sans doute, on peut lui reprocher certains détails exprimés en termes qui choquent la masse du public, et c'est là un procédé blâmable à certains égards, mais il n'en est pas moins vrai souvent que ces détails réalistes ajoutent de l'intérêt à l'action et de la vérité aux peintures.

Ne lisez pas ses livres.

M. ALPHONSE DAUDET

M. Alphonse Daudet, dont LE MONDE ILLUSTRÉ publie également le portrait, dispute à M. Emile Zola la faveur du public.

Daudet (Alphonse), littérateur français, né à Nîmes le 11 mai 1840, vint à Paris en 1857 ; débuta par quelques posésies, et fut attaché au cabinet du duc de Morny.

M. Daudet a abordé le théâtre avec succès. Avant d'écrire les romans qui lui ont surtout valu la notoriété, M. Daudet a publié de courts récits où la fiction se mêle à la réalité. Il est entré en 1874 au *Journal Officiel* comme rédacteur de la revue dramatique.

M. Alphonse Daudet lui aussi a pris une place éclatante dans la littérature moderne.

La grâce et l'éclat de son style, la finesse de l'observation, l'exactitude des caractères modernes par lui mis en relief d'une manière saisissante, lui assurent une célébrité durable.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE A NICE

Le 23 février trois secousses de tremblement de terre oscillatoires du nord-est au sud-ouest, dont la deuxième très forte, ont été ressenties à cinq heures trente-cinq du matin ; une quatrième a été ressentie à huit heures dix-huit.

La population tout entière se précipita aussitôt dans les rues et sur les places.

Les dégâts sont nombreux.

La gare immédiatement a été envahie par les voyageurs, et beaucoup de personnes ont déjeuné en plein air.

Les secousses ont surpris la population semant la terreur partout.]

La nuit suivante a été bien meilleure ; plusieurs secousses ont cependant été ressenties. La plus forte a eu lieu à deux heures du matin, sa durée a été de quelques secondes seulement. Les autres sont insignifiantes.

Des bivouacs ont été installés dans tous les quartiers de la ville. Rien de plus curieux et en

même temps de plus navrant que toutes ces installations improvisées à la hâte. Chacune d'elles mériterait une description spéciale.

Il y avait là des tableaux d'un réalisme effrayant. En plein champ, à côté des voitures de maîtres, toutes lanternes allumées, de pauvres gens avaient apporté leur matelas et le berceau de leur enfant.

Dans certains endroits, on avait allumé des feux autour desquels s'étaient groupés des femmes et des hommes, ressemblant sous leurs couvertures blanches à des fantômes ambulants. Eclairés par le brasier, les groupes avaient, au milieu de la nuit, des aspects du plus singulier effet. Des photographes les ont d'ailleurs reproduits et notre dessin donne une idée exacte de la panique qui s'est produite à Nice aussitôt après la première secousse.

Outre les gens qui avait loué à prix d'or jusqu'à des voitures de déménagement, d'autres ont fait leur domicile de bateaux à vapeur et de barque de pêche, préférant ainsi la mer à la terre.

A Menton, les blessés sont en très grand nombre. La ville frontière a particulièrement souffert. La situation est lamentable. Une douzaine de maisons sont complètement écroulées. La plupart des boulangeries sont fermées. Le pain peut faire défaut. On envoie des vivres de Nice.

L'hôtel des postes est en ruine.

Près de cent cinquante maisons sont lazarées.

Sur la demande de la municipalité, l'administration militaire a fait installer dans la soirée sur les places publiques des tentes sous lesquelles sont logés des femmes et des enfants. Des pelotons de soldats sont disséminés dans la ville ; des fonctionnaires ont été placés à la porte des maisons abandonnées. Les communications télégraphiques sont interrompues avec la Corse, l'Italie et tout le département.

LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS



DR L. L. AUGER

Le Dr Louis L. Auger, fils du Dr Chs L. Auger, est né à Louiseville, P. Q. Après avoir terminé ses études classiques au collège de Nicolet, il se rendit à Montréal pour se livrer à l'étude de la médecine. Il sortit de l'Université Victoria avec le titre de M. D. Il pratiqua sa profession quelque temps au Canada, dans la paroisse de St-Bonaventure d'Up-ton où il fut, pendant tout le temps de son séjour dans cette localité, l'hôte de M. l'abbé A. L. Désaulnier, alors curé de cette paroisse et maintenant à Stanfold.

En janvier 1881, il alla se fixer à Great Falls, N. H., qu'il habite encore et où il a su, par ses talents et son énergie, se créer une position distinguée parmi ses compatriotes immigrés.

Le Dr Auger est un jeune homme de 27 ans. Son patriotisme et son zèle au service de toutes les œuvres religieuses et nationales ne se sont jamais ralentis un seul instant. Plus que personne il a travaillé à l'avancement des Canadiens de sa localité. C'est grâce à ses efforts que la congrégation cana-

dienne de Great Falls a été séparée de ses coreligionnaires irlandais. Il a aussi travaillé à la fondation d'un club de naturalisation, de sociétés de bienfaisance et autres. On se rappelle qu'en octobre 1884, il lança dans le public canadien de son Etat un journal fort bien fait, sous le titre de *Protecteur de Great Falls*, et dans lequel il nous révéla ses talents littéraires et toute l'ardeur de son patriotisme. Cette feuille ne vécut que quelques mois, malheureusement ; mais il reste acquis que la population de ce centre, assez important et assez influent déjà pour envoyer un député canadien siéger à Concord, peut compter sur le Dr Auger, quand elle sera prête à reprendre cette œuvre qui devra produire pour elle les plus heureux résultats.

Notre distingué compatriote jouit de l'estime générale, et sa popularité grandit tous les jours. Sa clientèle n'est pas limitée aux Canadiens seulement ; elle s'étend par toute la ville, et les Américains se font un plaisir et un honneur de l'encourager.

Bref, le Dr Auger est un véritable patriote qui a fait beaucoup pour l'avancement de nos nationaux, et nous l'en félicitons.

Le 5 août 1884, il épousait Mlle Albina Magnan, fille unique de M. le notaire A. Magnan, de Joliette, P. Q.

Il est aussi le médecin de la Société St Jean-Baptiste de Great Falls depuis sa fondation (1883).

SACHONS LUTTER

(A. M. J. B. CAOUCETTE, DES "MUSES SANTONNES")

Je suis comme un parterre où l'orage a passé,
Et seul, triste à mourir, sans force et sans courage,
Je n'ose revenir à mon premier passé
Qui se dresse à mes yeux comme une sombre image.

Hier encor, mon cœur—où l'espoir s'est fané—
Chantait comme au printemps, les oiseaux dans les branches.
Ce matin, je ressemble à l'arbre abandonné,
Et mon cœur a connu les sombres avalanches.

Puis-je espérer jamais voir mûrir au soleil
Les fruits tardifs encor de mes jeunes années ?
Puis-je espérer jamais voir le printemps vermeil
Raviver mes fleurs d'or, mes pauvres fleurs fanées ?

L'égoïsme est venu flétrir mon doux espoir
Et jeter en mon âme un voile de tristesse,
Et j'ai senti descendre en moi l'ombre qu'au soir
On voit planer partout où la lumière baisse !

Poète j'ai pleuré sentant saigner mon cœur
Et j'ai tendu les bras à la désespérance :
Son sourire était triste et son regard moqueur.
Mais je ne voyais rien que ma dure souffrance.

Pourtant, j'aurais voulu, levant mes yeux au ciel,
Malgré mon désespoir et mes larges blessures
Demander à Jésus un baume au lieu de fiel
Pour mettre un terme enfin à toutes mes tortures.

Soudain, je me levai sous ma pesante croix !
Pareille au fier Breton luttant pour la Patrie,
Mon âme s'écria : " J'aime, j'espère et crois !"
Et je sentis l'espoir en mon âme meurtrie !

Puis le regard au ciel et le front ferme et haut,
Je marchai mon chemin en dévorant mes larmes.
Je devenais athlète et semblable au héraut.
Je défiais le monde et ses cruelles armes !

Où, tous, il faut souffrir, tous il nous faut pleurer.
La souffrance à tout front doit mettre son empreinte.
Et toujours et sans cesse elle devra durer,
Et pas un n'est exempt de sa fatale étreinte.

Eh bien ! puisque souffrir est la loi d'ici-bas,
Douleur viens m'enlacer et m'acoabler sans trêve !
Frappe moi sans merci et tu ne verras pas
Une plainte apparaître au rebord de ma lèvres !

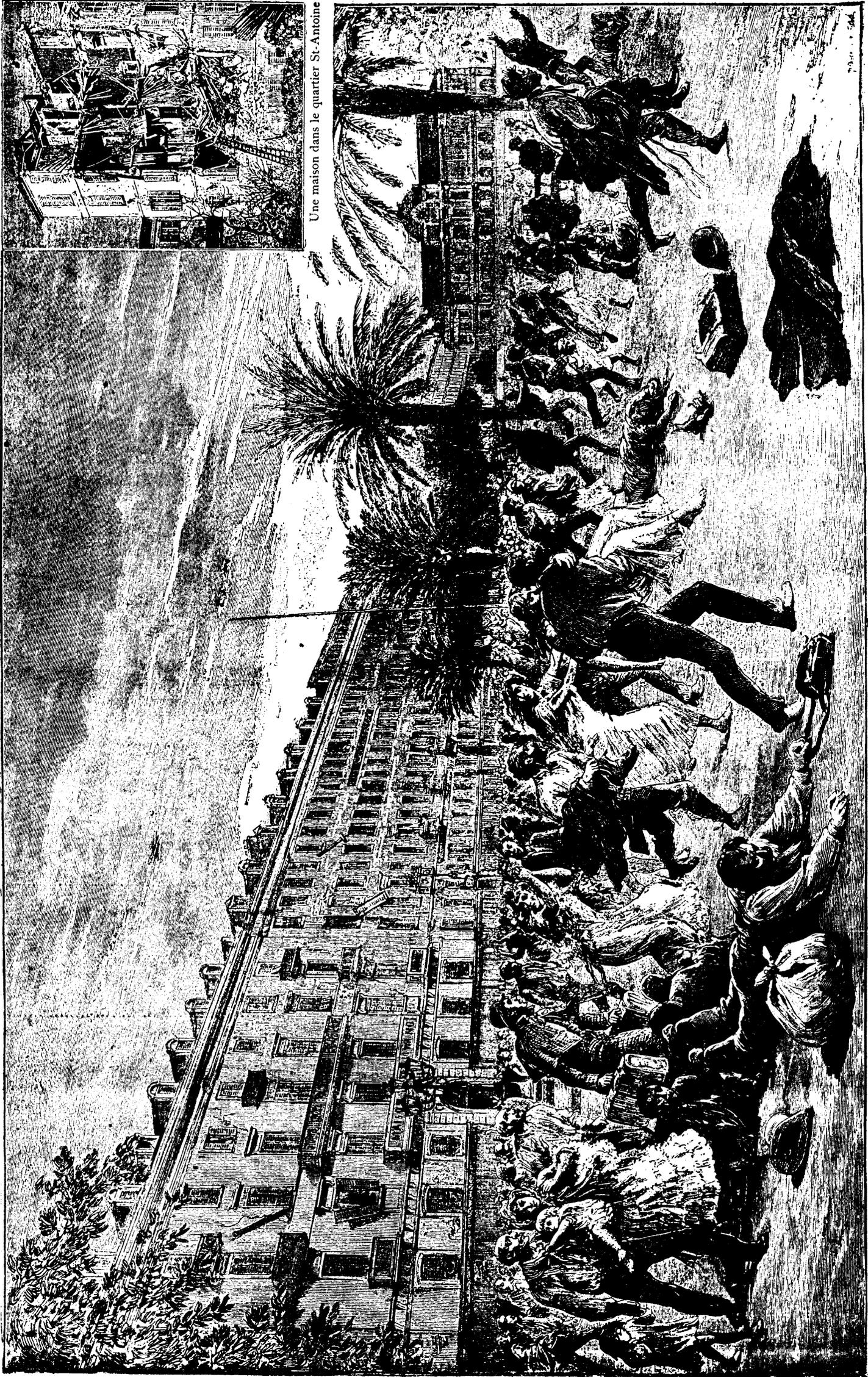
Je veux lutter sans fin pour triompher un jour !
O douleur ! je me ris de ta rage profonde.
J'aurai pour te combattre et vaincre... mon amour,
Car l'amour, à lui seul, peut soulever un monde.

Et quand sonnera l'heure où le dernier combat
Reviendra me livrer son dur assaut suprême,
Douleur, je saurai vaincre et mourir en soldat,
En soldat courageux sans peur et sans blasphème !

Isle Verte, mars 1887.

CHS A. GAUVREAU.

Ayez toujours soin d'avoir la justice de votre côté, c'est une bonne armée qui, à la fin, conquerra le monde.—HENRIETTE-MARIE DE FRANCE.



Une maison dans le quartier St-Antoine

LES TREMBLEMENTS DE TERRE DANS LE MIDI.—LA PANIQUE A NICE, SUR LE COURS MASSÉNA, LE MERCREDI DES CENDRES

été
attr
Da
gra
terr
bel
que
don
leu
con
Kk
la
ker
lac
qu
Dè
cha
la
qu
Le
son
mo
rou
de
ba
va
tel
bo
pa
do
no
pu
jou
de
dis
et
fac
loi
pa
co
sa
de
se
m
du
m
fo
un
à
m
re
té
m
lè
h
co
q
d
p
ti
ci
g
d
d
m
p
j
a
n
l

UN EPISODE TRAGIQUE

Le loup est un animal si commun dans le nord-est du Canada, que je puis assurer n'avoir fait un seul voyage sans en avoir rencontré en route.

Je connais plusieurs personnes qui ont été attaquées par ces animaux ; ce qui ne peut être attribué qu'à une faim cruelle ou à l'hydrophobie. Dans le premier cas, j'ai vu de mes yeux un loup gratter avec ses ongles de la terre glaise ou de la terre de pipe, dans un marais, et la dévorer à belles dents. Mais, quelque amoureux d'émotions que j'aie toujours été, celle-ci n'est pas une de celle dont je puisse me glorifier.

Une nuit, pourtant, peu s'en fallut que messire leu n'essayât ses dents sur ma peau. Et Dieu sait comment je m'en serais tiré !

C'était le 28 octobre 1878, au bord de la rivière Kkayira, un gros affluent de la rive droite du fleuve Mackenzie, à sa sortie du grand lac des Esclaves.

Je retournais d'une visite que je venais de faire aux Déné-Esclaves, peuplade qui chasse depuis les déclivités de la montagne la Corne, jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Le temps était fort doux, de sorte que, le soir, au bivouac, mon unique compagnon de route plaça dans le brasier deux gros troncs de peuplier balsamique, afin qu'ils conservassent le feu jusqu'au matin, telle étant la propriété de ce bois. Ce fut sans doute cette particularité, jointe à l'éveil donné par nos chiens, qui nous épargna des caresses lupulines.

Bien que le seul lit dont on jouisse au bivouac se compose de quelques branches de sapin disposées sur la terre congelée et débarrassée de neige, j'ai la faculté d'y dormir comme un loir ; et je puis assurer, en passant, qu'il n'est point de couche plus commode, plus saine, et sur laquelle on fasse de plus beaux rêves, que le sein de cette terre, notre commune mère.

Toutefois, pendant la nuit du 28 octobre, je fus brusquement tiré de ce sommeil profond et paisible que procure une longue journée de course à la raquette, par des grondements sourds et haineux qui retentissaient au-dessus de ma tête, sur les parois du campement. A ces accents de colère répondaient d'autres voix humbles, timides, sifflantes, comme effrayées. Je pensai

que mes quatre chiens, s'appêtant à descendre dans le campement pour venir se coucher à nos pieds, après que le feu s'était éteint, une altercation venait de s'élever entre les quatre frères touchant la préséance, et qu'elle menaçait de se changer en rixe. Mon Dieu, cela arrive si souvent aux gens les mieux éduqués ! J'élevai donc la voix d'un air menaçant, criant, sans me déranger :

— Voyons ! voyons !

Les voix irascibles des uns, les sifflements de douleur ou de pitié des autres, ne cessant pas immédiatement, je sortis la tête du sac étroit, mi-parti laine et fourrure, qui me tenait lieu de lit, et je réitérai la menace de ma plus grosse voix :

— Voyons ! voyons ! couchez-vous !

Cette fois tout rentra bientôt dans le silence après un mutuel échange de grondements rancuneux. Mais quel ne fut pas mon étonnement, le lendemain, lorsque, en rallumant le feu, j'aperçus

de nombreux pas de loup tout autour du campement et jusque contre nos têtes.

Par curiosité, et de crainte que les loups ne fussent cachés à peu de distance, je pris ma hache et un bon revolver, et je m'élançai sur la piste des loups. Ils étaient au nombre de trois et de la plus belle taille, à en juger par la largeur et l'écartement des empreintes. Ils avaient suivi notre sentier pendant la nuit et tenté de nous attaquer. C'étaient bien leurs voix haineuses que j'avais entendues gronder et ricaner à mon oreille. Mes cris et sans doute la vue du feu qui brûla toute la nuit les avaient mis en fuite.

Mais les choses ne se passent pas toujours aussi bénévolement. Quand le loup est affamé ou hydrophobe, il lui arrive d'oublier sa couardise héréditaire et d'attaquer seul plusieurs voyageurs à la fois. Ce cas est rare ; toutefois il s'est présenté à ma connaissance trois ou quatre fois en vingt ans, mais surtout en 1878, année où nous eûmes une véritable inondation de loups de toutes couleurs.

Le 18 janvier de cette année, je fus appelé au-

quatre jours seulement, le soleil avait recommencé à montrer le bout du nez au-dessus de l'horizon, vers midi. Sa présence ne s'annonçait encore que par cette colonne pyramidale de lumière rouge qui a valu à l'astre, à cette époque de l'année, le nom de *Kra-odatellé*, la flèche sanguinolante. Pour les Indiens, il est encore mort et il a perdu son nom de soleil, *Sa*.

Nous campâmes le soir sur un plateau élevé, avec un quatrième Indien, qui se rendait au fort Bonne-Espérance et qui voyageait seul. Il nous raconta que la nuit précédente il avait dû se défendre à coups de hache contre les agressions de deux loups, qui étaient parvenus, malgré ses efforts et ses cris, à lui enlever et à mettre en pièces un de ses meilleurs chiens de trait.

Dans ce même campement nous fûmes, nous aussi, visités par un de ces animaux, qui nous avait suivis une partie de la journée. Mais comme nous étions cinq hommes armés et que nous avions seize grands chiens avec nous, le loup ne nous attaqua pas et se contenta de passer la nuit derrière un sapin, d'où il nous guetta en pure perte.

Le lendemain, de grand matin, nous arpentions la surface congelée du lac Manuel, un bassin d'une trentaine de kilomètres de long sur cinq de large, qui nourrit les meilleurs corégones du Nord-Ouest. La neige tombait à gros flocons et il faisait si noir que nous ne pouvions distinguer le sentier à nos pieds. Nous allions de l'avant de confiance, nous reposant sur l'instinct et le flair de nos chiens conducteurs.

Tout à coup, celui des chiens qui occupait en ce moment la tête de la file fit un bond de côté, s'arrêta effrayé, et se recula contre ceux qui le suivaient. Ce mouvement de recul se communiqua à la petite caravane.

En même temps, une forme menaçante se dressa à gauche du sentier, sur la surface du lac, foulée et piétinée, en ce lieu, comme par une foule.

— *Pèè ! Pèè !* s'écrièrent mes compagnons d'une commune voix. *Un loup ! Un loup !*

Mais le monstre était immobile et comme en arrêt, en dépit des chiens qui se prirent à hurler autour de lui et à distance.

— Il est mort, s'écria le sauvage le plus rapproché. C'est le Tueur de perdrix qui l'aura tué et l'aura dressé là pour nous effrayer.

Le tueur de perdrix était ce chasseur avec lequel nous avions campé la nuit précédente. Mais il ne nous avait rien dit de cet exploit. Je n'en crus donc pas un seul mot.

Avec précaution nous nous approchâmes du monstre, dont on n'apercevait que vaguement la silhouette à travers l'obscurité et la neige que le vent d'Est nous fouettait au visage.

Ce loup blanc était aussi haut qu'un jeune poulain. Je n'en avais pas encore vu d'aussi belle taille. Qui donc avait tué cette affreuse bête ? qui avait été de force à lutter contre elle dans ce désert, aussi affreux que de tels habitants ? car il y avait eu lutte évidente. Le sol foulé, piétiné tout autour du loup, le sang qui maculait la neige durcie, enfin les débris de la monture d'un fusil nous le disaient éloquemment.

En examinant un morceau de la crosse sur lequel on voyait les empreintes des dents de l'animal, je reconnus aussitôt une vieille canardière à canon écourté, qui avait été donnée à Sida pour sa défense pendant le voyage.

— C'est Sida-Tchié qui a tué le loup ! s'écrièrent



Le loup bondit furieux sur Sida. — Page 374, col. 1

près d'un Indien malade, à deux journées seulement de course au nord du fort Bonne-Espérance, dans les steppes.

Mon serviteur, Auguste Sida-Bédella, appelé aussi Sida-Tchié, un jeune homme de 19 ans, ayant obtenu la permission d'aller passer quelques jours avec ses parents, qui se trouvaient dans le même camp, devait m'accompagner dans ce petit voyage ; mais, comme ses chiens traînaient la jambe, il me devança de près d'une demi-journée, avec un enfant nommé Paul, fils d'un chasseur du fort.

Je partis le lendemain à quatre heures du matin, par un temps doux et clair, suivi de trois Peaux-de-Lièvre qui se rendaient aussi au camp Déné-Dindjié.

A cette époque si voisine du solstice d'hiver, les nuits sont d'une longueur démesurée, et les jours se réduisent à quatre ou cinq heures d'une clarté douteuse, qui ressemble à nos crépuscules. Depuis

en cœur mes trois compagnons. "Auguste est un brave, *Yédariyé!*"

Dieu ! me disais-je, qu'aurais-je fait si j'eusse été à la place d'Auguste, seul, avec une telle arme, ce vieux fusil à silex ratant trois fois sur cinq, moi qui ai déjà perdu la moitié de ma force depuis mon retour dans le *Far-North!*

Toutefois, comme j'étais armé d'un excellent revolver, je regrettais de n'avoir pas pris part à l'action ; parce que je n'aurais pas manqué d'avoir eu les honneurs de la victoire, grâce à mes six coups, en épargnant à mon pauvre serviteur la lutte affreuse qu'il avait dû soutenir seul.

Nous courûmes toute la journée, et n'atteignîmes le camp des chasseurs que bien avant dans la nuit ; mais nous étions si impatients d'avoir des nouvelles de Sida et de Paul, que nous ne voulûmes pas bivouaquer.

Ils étaient tous les deux au camp ; Auguste, la main gauche empaquetée et suspendue au cou par un sautoir.

Le loup la lui avait mordue et déchirée.

Cependant, bien qu'elle fût enflée, je ne lui trouvais aucun caractère de malignité. Les empreintes des crocs de l'animal commençaient même à sa fermer, bien qu'elles fussent si récentes. Mais le bras du jeune homme était engourdi jusqu'à l'épaule, et il ressentait plus de douleur à l'articulation du coude qu'à la main même, qui seule, avait été mordue.

Ceci me parut un diagnostic fâcheux. Je regrettais de n'avoir, dans ma trousse, ni lancette ni ammoniaque liquide. Toutefois je ne voulus pas effrayer Sida-Tchié, et me contentai de lui dire qu'il s'en retournerait avec moi au fort Bonne-Espérance, afin que je pusse le panser convenablement.

Il nous raconta alors sa lutte avec le loup en ces termes.

Sida-Bédella avait déjà traversé aux trois quarts de sa largeur le lac à Manuel, lorsque son chien conducteur fut assailli par cette bête énorme, qui, je le pense, était enragée.

Sida-Tchié, qui courait derrière son traîneau, n'apercevant le loup que très indistinctement, à cause des ténèbres profondes qui régnaient et de la neige qui tombait, commit la sottise de lui lancer sa hache à la tête, parce qu'il ne se sentait pas le courage de défendre son chien, en attaquant de près son ennemi.

L'arme n'effleura pas même le loup. Elle alla se perdre obliquement sous la neige, sans doute à une assez grande distance de la bête.

Alors le loup abandonna le chien, sur lequel il s'était jeté, pour bondir, furieux, sur Sida, qu'il s'efforça de saisir à la gorge dans ses vastes mâchoires. Le jeune homme voulut repousser la tête du monstre ; mais, au lieu de le saisir par le cou, il lui fourra maladroitement sa main nue dans la gueule. Il n'y voyait goutte, le pauvre enfant.

Ce fut cette main que le loup mordit et déchira, et qu'il aurait broyée si l'Indien ne s'était bravement débattu.

Le loup renversa Sida-Tchié, il lui plaça les deux pattes sur la poitrine et s'efforça de l'étrangler.

—La hache ! criait le malheureux au petit Paul qui l'accompagnait, cherche la hache sous la neige, et apporte-la moi.

Mais celui-ci, plus mort que vif, demeura comme pétrifié et privé de ses membres locomoteurs.

Le jeune homme parvint à maintenir la tête du loup à une distance respectueuse de son visage, tout en stimulant son jeune compagnon afin de lui inspirer du courage.

Mais l'enfant n'avait ni assez de bravoure ni assez de présence d'esprit. Il perdit la tête tout à fait ; son sang se figea dans ses veines. Petit Paul n'entendait rien, ne voyait rien, sinon le loup énorme qui allait le croquer après qu'il aurait étranglé son compagnon.

Se voyant seul et sans secours, Sida-Bédella, il faut lui rendre cet hommage, pensa d'abord au Maître de la vie, à celui duquel dérivent la force et le courage.

—"Néwési, s'Extra, s'écria-t-il, sétsen enni !" Dieu, mon père, à mon secours !

Puis il demanda intérieurement pardon à Dieu de ses fautes, et ne pensa plus qu'à se défendre vaillamment

Par des efforts réitérés et inouïs, Auguste, dont l'instinct de la conservation quintuplait les forces, parvint à rejeter le loup en arrière et à se relever. Il se jeta alors à son tour avec colère sur la bête, qu'il étreignit et terrassa, et cria de nouveau au petit Paul :

—Apporte-moi, au moins, le petit fusil qui est sur le traîneau. Dépêche-toi donc !

On le croira à peine, l'enfant éperdu, ahuri, ne fut pas même capable de lui rendre ce léger office.

Sida-Tchié, sans lâcher son loup, auquel il serait la gorge, se traîna alors jusqu'au traîneau ; de la main droite, restée libre, il dégacha le fusil, malheureusement déchargé, et il s'en servit comme d'une massue pour assommer son redoutable ennemi.

Il brisa sur la tête du loup la monture de cette vieille arme et en tordit le canon. C'est ainsi qu'il parvint à tuer le loup dont le cadavre demeura sur le lac, où un mauvais plaisant l'avait trouvé et dressé sur ses jambes roidies par le froid.

Sida-Tchié se rendit au rivage, où il s'empressa d'allumer du feu, de faire bouillir de l'eau et de soumettre sa main blessée à la vapeur de l'eau chaude, afin de provoquer l'hémorragie, et d'attirer le virus au dehors. Mais il négligea de boire de l'eau froide pour calmer son sang troublé et agité.

Il arriva au camp des chasseurs, où Dindjie et Dènè vivaient ensemble, dans un état de surexcitation fébrile, croyant voir des loups embusqués derrière chaque sapin.

J'emmenai Auguste chez moi où il fut pansé conformément au Formulaire magistral. Nous le purgeâmes pendant deux jours ; puis il continua à prendre chaque jour, en dilution, le spécifique prescrit par Haneman contre les morsures des bêtes en colère.

Trois semaines après, sa main paraissant en excellente voie de guérison, et aucune perturbation funeste ne s'étant déclarée dans son organisme, Sida-Bédella demanda et obtint de s'en retourner de nouveau chez ses parents afin d'y chasser le renne pour notre compte.

Et maintenant, pardonnez-moi, chers lecteurs, ce long et tragique récit à propos d'un seul loup. *So much for a single wolf!* EMILE PEITOT.

LOTÉRIE NATIONALE

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'encourager la loterie nationale de Colonisation de M. le Curé A. Labelle. Tout en courant la chance de gagner une jolie fortune, ils aideront une œuvre patriotique. Ainsi, que chacun s'empresse d'acheter son billet, en s'adressant au secrétaire de la loterie, M. S. E. Lefebvre, 19 rue St-Jacques.

LA MODE PRATIQUE

LE DEUIL

Si grand qu'il puisse être, il n'empêche pas toujours qu'on soit contraint, en raison de certaines exigences sociales, de paraître dans le monde. Voici quelques avis applicables à ce cas :

Toutes les étoffes mates avec garnitures de crêpes sont de mise. La robe longue entièrement en crêpe, doublée de soie, est fort belle et d'une grande sévérité. Le corsage s'ouvre en carré adroitement sous de claires parures de crêpe et ferme au cou par une grosse ruche. Manches demi-longues. —La même toilette en grenadine au voile coûte meilleur marché. L'abandon du crêpe et l'adoption du noir brillant tranchent le demi-deuil comportant le gris et le violet. Les diamants et les perles en quantité très minimes sont tolérés.

Les enfants et les jeunes filles portent même le plus grand deuil en blanc de laine avec ou sans accessoires noirs. Les hommes adoptent le drap noir uni ; les gants, bijoux, noirs ; la cravate, noire ou blanche ; le crêpe au chapeau, —ou au bras, —si l'on porte un uniforme.

Certains deuils sont fort peu rigoureux et admettent beaucoup d'atournements, par exemple ceux de pure convenance. Au surplus, voici l'usage, qui cependant se modifie un peu dans diverses parties de la France : trois semaines pour cousin ; six pour cousin-germain ; trois mois pour oncle et tante. Grand deuil pendant six mois pour enfant, frère, sœur, belle-sœur, beau-frère et grands-parents ; un an pour père, mère, beau-père, belle-mère ; treize mois et demie pour les époux.

On délaisse de plus en plus le châle au profit des confections, plus commodes. Le long voile peut aussi être attaché au chapeau tombant derrière. On cache le visage avec une voilette moins embarrassante.

Pour entretenir le crêpe, il faut le battre et le brosser très légèrement. S'il a été mouillé on doit le sécher au feu pour lui conserver l'appât. Quand on achète des tissus gris, il est prudent de s'assurer qu'il ne se tachent pas à la pluie.

COUSINE JEANNE.

PRIMES DU DERNIER TIRAGE

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Charles A. Thibaut (\$25.00), 230, rue La-fontaine ; G. A. Gagnon, 33, rue St-Hubert ; Dame George Robly (\$4.00), 7, rue Chaboillez ; J. T. Letourneux, 259, rue St-Paul ; J. Geoffron, 384, rue Ste-Catherine ; J. B. Allard, 144, rue Craig ; J. B. Lamontagne, 122, rue St-Denis ; J. A. David, 71, rue Berri ; Dlle Cordélia Duseault, 133, rue des Allemands ; Dlle Marie Charette, 3, rue Leclerc ; A. Brouillette, 30, rue Robin ; A. Denis, 26, rue Poêle ; Edmond Fournier, \$15.00, 16, rue Sanguinet ; Elie Denis, 383, rue Montcalm ; Arthur Pepin, 178, rue Montcalm ; Lambert Désormeau, 85, rue Pantaléon ; A. Bisson, 1001, rue St-Jacques ; H. O. Sénécal, 2027, rue Notre-Dame ; Eustache Prud'homme, 2149, rue Notre-Dame ; Dame Henry Bleau, 99, rue Saint-Martin ; H. C. Charbonneau, 249, rue St-Dominique ; Joseph Sawyer (\$3.00), 2480, rue Notre-Dame ; W. Méthot, 1058, rue Ontario ; Théodule Félix, 20, rue Roland ; David Bélaire, Hôtel-Dieu ; Dame A. Lagrandeur, 26, ruelle Grant ; A. Lebeau, 899, rue Ste-Catherine ; Pierre Claude, 85, rue Versailles ; Dame Pierre Géographie, 115, rue du Grand-Tronc ; Urgel Rivet ; 1650, rue Ontario ; O. B. Ranger, 1035, rue Ontario.

Sainte-Rose, comté de Montcalm.—Jean-Baptiste Desroches \$50.00.

Québec.—Adélard Côté (deux primes), 31, rue St-Ambroise, St-Sauveur ; Joseph Guay, rue St-Ours, St-Roch ; Joseph Beaulieu, 355, rue St-Valier, St-Sauveur ; Thomas Gingras, 128, rue St-Valier, St-Sauveur ; Eugène Arthur Kérouac, 132, rue St-Olivier ; Jacques Buteau, 42, rue St-Olivier ; J. V. Dugal, 330, rue St-Olivier ; Dame Charles Chamberland, coin des rues St-Augustin et St-Luc, St-Sauveur ; Delle Délina Bertrand, 14, rue Drolet ; Octave Lefebvre, 27, rue Saint-Gabriel ; Honoré Bruneau, 224, rue Prince-Edouard ; Charles Moisan, 110, rue Latourelle ; Philippe Masse, rue St-Anne ; Edouard Philbert, 10, rue des Commissaires.

Saint-Alexis de Montcalm.—Pierre St-Jean (\$5.00).

Village St-Gabriel.—Delle Odila Bourdon, 333, rue du Grand-Tronc.

Ste-Anne de Bellevue.—Alphonse Montpetit.

St-Hyacinthe.—J. E. Campbell.

Sherbrooke.—Louis Brunelle.

Ste-Thérèse de Blainville.—Joseph Villeneuve.

Ste-Geneviève.—J. A. Charet, N. P.

St-Jean-Baptiste de Montréal.—Napoléon Lozeau, 4, rue du Marché.

Ste-Cunégonde.—Dame Antoine Sabourin, 153, rue Vinet ; Théophile Ethier (deux primes), 283, rue Workman.

Ville St-Henri.—A. Chicoine, 124, rue St-Augustin ; Louis Riel, 92, rue St-Ferdinand.

Valleyfield.—Napoléon Ducharme.

Pointe St-Charles.—F. S. Valiquette, 141, rue Centre.

Côteau St-Louis.—D. Gohier, 8, rue St-Denis.

Salem, Mass.—Delle Emma Ouellet.

PRIMES MENSUELLES

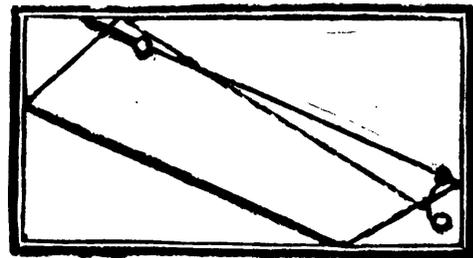
TRENTE-SIXIÈME TIRAGE

Le trente-sixième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de MARS), aura lieu SAMEDI, le 2 avril, à huit heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

LE BILLARD

M. L. Mangin, le célèbre professeur du passage des Panoramas, à Paris, retiré en ce moment à Asnières, à l'obligeance de nous offrir, avec sa légende, le beaucoup de fantaisie qui suit :



"En jouant doucement, il est difficile d'arriver avec précision sur la bille rouge, distance de la bille du joueur de 1 m. 90 environ. Or, je prends ma bille en tête, sans effet de côté — la bille rouge imperceptiblement à gauche — et je joue le coup très fort. La bille du joueur dessinera un arc de cercle, après avoir touché la petite bande, et la bille rouge touchera quatre bandes avant sa réunion aux deux autres billes."

COMMENT S'HABILLER



Vêtement en drap de peluche

Long vêtement en drap de peluche loutre. Long vêtement de drap croisé et floche devant formant revers se rabattant du corsage au bas de la jupe. Ce vêtement, cintré derrière, est ouvert sur toute la longueur de la jupe et forme de chaque côté de l'ouverture pli couché double intérieur. Floches rapprochées et drapées au-dessous de la taille derrière. Col et parements en peluche loutre.

La capote qui accompagne ce vêtement est faite en drap beige, garnie d'un bord de plumes d'autruche loutre et et rouge, avec pouf de plumes Prince de Galles Brides en velours rouge nouées de côté.

CHOSSES ET AUTRES

—Il y a plus de 9,000 cabarets à New-York.
 —La prochaine réunion de la société Royale du Canada aura lieu le 25 mai.
 —Le plus grand théâtre du monde est l'O-péra de Paris, il couvre une superficie de trois acres et a coûté environ 100,000,000 de francs.
 —Il y a 16,000 maîtres d'écoles nègres aux Etats-Unis. La population nègre possède dans ce même pays des propriétés évaluées à 200 millions de piastres.
 —Il y a 2 millions de catholiques dans le Dominion; 22 diocèses; 2,218 prêtres; 54 communautés religieuses d'hommes et 91 de femmes; 17 séminaires et 1,111 paroisses.
 —Des quarts de farine faits de papier ont été essayés et approuvés par l'inspecteur en chef de New-York. Ils sont légers, justes et forts, et la pulpe de papier dont ils sont faits est manufacturée avec les herbage communes des marécages.
 —Un Anglais, sir John Lester Kays, vient de compléter l'organisation d'un puissant syndicat pour l'exploitation dans le Nord-Ouest canadien de fermes de 10,000 acres chacune. Le capital de la compagnie est de six millions de piastres. Ces fermes donneront de l'emploi à des milliers de personnes, et seront situées le long du chemin de fer du pacifique.
 —L'eau du lac Médical, à Spokane Falls, territoire de Washington, est tellement chargée

de certains sels qu'elle ressemble à du lessivé, et on s'en sert pour manufacturer du savon. Quand la surface du lac est troublée par une tempête, les vagues sont couvertes de savonnure, que les barbières ramassent sur la grève pour graisser le menton de leurs pratiqués.
 —On purifie le beurre de diverses manières : 1o. On le met avec deux fois son poids d'eau bouillante en brassant bien, puis on verse le beurre fondu dans l'eau glacée. 2o. On le lave dans du bon lait qui dissout l'acide butyrique cause de la rancidité, puis on lave à l'eau fraîche. 3o. Batre un quart de livre de bonne chaux nouvelle dans un sceau d'eau. Laisser reposer et prendre la partie claire dans laquelle on lavera le beurre.
 Il y a eu en Europe, depuis le seizième siècle, 286 guerres : 44 ont été faites pour des annexions, 22 pour le refus de paiement de tribut, 24 pour représailles, 8 pour défense de l'honneur, 6 pour négociations rompues, 41 pour des successions, 30 pour soutien de peuples alliés, 25 pour rivalités de voisinage, 5 pour des difficultés commerciales ! enfin il y a eu 28 guerres de religion, presque toutes à la suite de la Réforme, et 55 guerres civiles !
 —La dernière idée originale des Américains, c'est de bâtir une maison de paille. A la prochaine exposition américaine, qui va s'ouvrir le 2 mai à Earl's Court, Kensington, on y verra une maison de paille, maintenant en voie de construction à Philadelphie. Cette maison représente une villa américaine, très belle et d'un dessin artistique, deux étages et demi de hauteur, et de 42x50 pieds. Elle est bâtie entièrement de matériaux faits de paille, fondations,

murs, planchers, toit, bardeaux, y compris même la cheminée, le tout à l'épreuve du feu.
 —Diffusion des langues : On compte en Asie 143 dialectes différents ; en Europe, 53 ; en Afrique, 115 ; en Océanie et en Amérique, 422. Cultes : D'après des documents rapportés de la Chine, par des missionnaires de la Foi, il y a dans le Céleste Empire, 1,650 temples dédiés à Confucius. Pendant les sacrifices qui s'y font en automne et au printemps, on immole de 6 à 8,000 moutons, près de 30,000 porcs, 2 à 3,000 daims, 35,000 lapins et on y dépose en offrandes environ 25,000 pièces de soie. La mythologie des Hindons ne connaît pas moins de 360,000,000 de divinités.
 —La rareté devient de plus en plus grande de l'ivoire naturel tandis que la demande ne cesse d'augmenter, a donné lieu à l'établissement d'une importante industrie, consistant dans la fabrication de l'ivoire artificiel. D'abord on avait fabriqué cette substance avec du bois blanc, saturé de chlorure de chaux sous une forte pression, mais maintenant on emploie pour cela des os de mouton et des rognures de peau de chevreau et de daim. On fait macérer et blanchir les os dans un bain de chlorure de chaux pendant deux semaines, puis on les soumet à l'action de la vapeur avec les rognures des peaux, de manière à former une masse fluide à laquelle on ajoute quelques centièmes d'alun. On obtient ainsi des plaques blanches qui se laissent plus facilement travailler que l'ivoire naturel et qui ne le lui cèdent pas en beauté ni en solidité.

LE COIN DES ENFANTS

IMAGE DE LA VIE

—Où va le volume d'eau
 Que roule ainsi ce ruisseau ?
 Dit un enfant à sa mère.
 Sur cette rive si chère,
 D'où nous le voyons partir,
 Le verrons-nous revenir ?
 —Non, mon fils : loin de sa source
 Ce ruisseau fuit pour toujours ;
 Et cette onde, dans sa course,
 Est l'image de nos jours.

MME TASTU.

EDUCATION MORALE ENFANTINE.

Appelée à tirer au sort une des quatre leçons ainsi intitulées : " 1^o Eléments de lecture et d'écriture ; " " 2^o Histoire naturelle et géographie ; " " 3^o Objets usuels ; " " Principes d'éducation morale enfantine," Mlle T... tomba sur le dernier sujet ; faisant appel à sa mémoire, elle puisa sa leçon de morale dans la petite historiette intitulée : " Une première représentation," qu'elle avait lue quelque part :
 " Lorsque les enfants ont été bien sages à l'école, à la maison, c'est-à-dire lorsqu'ils ont bien écrit leur page, bien lu au tableau, bien dessiné sur leur ardoise, qu'ils ont été complaisants et polis avec leurs petits camarades, qu'ils ont rendu mille petits services à leur mère, qu'ils ont obéi à leur père sans résistance, eh bien ! lorsqu'ils ont fait tout cela et qu'ils méritent d'être récompensés, qui est-ce qui s'occupe de leur procurer un plaisir, une surprise agréable ? Qui ? Savez-vous ?
 Ce sont leurs parents et quelquefois aussi leur bonne institutrice. Les parents, voyez-vous, ne pensent qu'à leurs enfants.
 Lorsqu'il y a quelque chose de beau, d'amusant, d'intéressant à voir, jamais ils ne se disent : " Nous allons y aller tout seuls, et nous laisserons les enfants à la maison ! " Oh ! non, mais au contraire, ils annoncent bien vite qu'ils y conduiront les enfants et ils jouissent, par avance, du plaisir de leur jeune famille.
 Pourquoi la petite Linette regrette-t-elle plus tard de ne plus être une petite fille pour aller encore, conduite par son père, à cette jolie représentation qui l'avait tant amusée ?

Parce que quand on est petit, voyez-vous, on n'a pas de souci, on se laisse conduire, on n'a qu'à mettre sa main dans celles des bons parents qui protègent les enfants, et l'on s'en va ainsi le cœur jogueux et léger.
 Quand on est grand, il faut penser à mille choses, s'occuper des autres, travailler beaucoup, se fatiguer ; puis, on a parfois des contrariétés, des tristesses. Les chers petits compagnons de jeux qu'on aimait ont grandi, ils se sont éloignés ; eux aussi, ont l'esprit rempli d'autre chose. On ne les a pas remplacés, on se trouve tout seul, et voilà pourquoi les joies de l'enfance ne s'oublent pas, et voilà pourquoi on regrette la main chérie qui soutenait la petite main, les doux visages des jeunes amis, et voilà pourquoi Linette avait raison de regretter le temps où elle était petite.

CHAGRIN D'ENFANT

Un enfant de cinq ou six ans ra conte à son petit frère qu'il a fait un rêve délicieux.
 Il a rêvé qu'il était chez un pâtis-sier et qu'il mangeait, indéfiniment, des gâteaux de toute sorte : tartes, babas, meringues à la crème, etc.
 —Et moi, demanda le bébé avec anxiété, est-ce que j'en mangeais aussi ?
 —Non, tu n'y étais pas.
 Et le petit se mit à pleurer.

X X

TROUVE

Le meilleur moyen pour réussir à compléter un service à thé et à souper combiné, de 98 à 104 morceaux, à très bon marché, est d'aller au

MAGASIN CENTRAL DE PORCELAINE

L. Deneau

2023, NOTRE-DAME
 3e porte du Carré Chaboillez
 (TÉLÉPHONE 273)

X X

LOTERIE NATIONALE !

\$30,000.00
 de prix seront tirés le
 20 AVRIL
 Prix du Billet : \$1.00
 Pour obtenir, billets, informations etc., etc.
 S'adresser au secrétaire,
 S. E. LEFEBVRE,
 No 19, rue St-Jacques

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 249.—LOGOGRIPIE

Quand j'ai mes quatre pieds, je ne vais que sur [deux ; Coupez-moi le premier, sans peine on peut l'a- [battre ; Je n'en ai plus que trois et je marche sur [quatre. Allons, ami lecteur, devine si tu peux.

SOLUTIONS :

No 247.— N A I M A R M E I M A N U M E N U

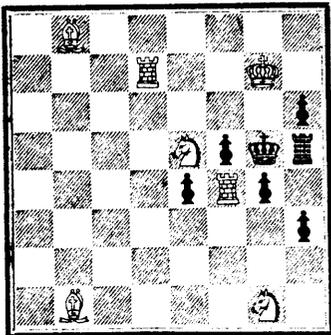
No 248.—Les mots sont : Bas art et Bazar.

ONT DEVINÉ :

L. A. Kérouac, Lucy Nesbitt, Québec ; E. Gentesse, Joseph B., Mlle N. Dumas, Montréal ; P. A. Frénière, St-Jean, P.Q.

LES ÉCHECS

Par M. J. E. Narraway, St-Jean, N.B. NOIRS—7 pièces



BLANCS.—7 pièces

Les Blancs font mat en 3 coups

LOTÉRIE NATIONALE !

\$30,000.00

De prix seront tirés le

20 AVRIL

Prix du billet \$1.00

Pour obtenir billets, informations etc, etc.

S'adresser au secrétaire,

S. E. LEFEBVRE,

No 19, rue St-Jacques.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

No 28, rue Saint-Jacques, Montréal

HORACE PEPIN, L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

61, RUE ST-GABRIEL,

Entre les rues Notre-Dame et St-Jacques

MONTREAL

LA PLACE POUR SE PROCURER

LES MEILLEURS

THÉS ET CAFÉS

Avec garantie et satisfaction est chez

GEORGE BRISTOL,

177, RUE SAINT-LAURENT

FUMEZ LE CIGARE

DOCTOR

R. COURTEAU & CIE.,

210 - RUE CRAIG - 210

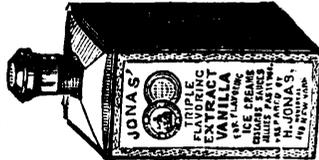
MONTREAL

HENRI LARIN, PHOTOGRAPHE, 18 - RUE SAINT-LAURENT - 18 MONTREAL

25538

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

ETABLIE EN 1870



Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS. Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs. Moutarde Française, Glycerine, Collofortes. Huile d'Olive en 1/2 pintes, pintes et pots. Huile de Foie de Morue, etc.,

HENRI JONAS & CIE.,

10 - RUE DE BRESOLES - 10

(BATISSES DES SŒURS)

MONTREAL

\$100 DE RECOMPENSE

Aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie et de toutes les incommodités de de cette terrible maladie, nous invitons ces personnes souffrantes à essayer notre célèbre Eau Saint-Léon. Nous sommes sûrs de leur procurer un prompt soulagement. Cette Eau merveilleuse est en vente dans les principales épiceries et pharmacies. En gros et en détail par E. MASSICOTTE & FRERE, seuls agents pour la compagnie, 217, rue Sanguinet, Montréal, Téléphone No 810 A.

A l'Enseigne du Gros Fanal

A. BYARELLE,

41, Cote St-Lambert, Montréal

TOUTES SORTES DE

CHAUSSURES

Pour hommes, femmes et enfants, faites sur commande et réparées avec soin et promptitude.

AU PUBLIC!

M. GIARD a l'honneur d'annoncer à ses pratiques qu'au premier MAI prochain il déménagera au No 44, RUE BONSECOURS, dans le bloc Perreault, et qu'il sera heureux d'offrir à la pratique un lait pur, crème douce, beurre de premier choix et les fromages.

Un restaurant sera ouvert où les amis pourront se rafraichir d'un verre de lait, de crème, vins français, etc.

J. A. GIARD,

36, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL.

GRANDE VENTE

DE LA

Balance de nos Marchandises des Fêtes

ARCAND FRERES

111, RUE ST-LAURENT

LESAGE & AMIOT,

Ingénieurs Civils et Sanitaires,

ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS, SOLICITEURS DE PATENTES

ET AGENTS D'IMMEUBLES.

No. 62, Rue Saint-Jacques,

MONTREAL.

Nous attirons spécialement l'attention du public sur la

PHARMACIE EDMOND LEONARD,

et nous avouons que nous ne saurions trop la recommander, surtout aux familles dont les besoins multiples nécessitent des prix bas. Cette pharmacie possède un assortiment des plus variés d'objets pharmaceutiques, et ses articles de toilette, tels que brosses, peignes, savons, parfums, poudre et eaux dentifrices, etc, sont à la portée de toutes les bourses. Une visite d'ailleurs au

No 1615, RUE NOTRE-DAME,

convaincra l'acheteur des avantages qu'on y trouve.

SAVONS MEDICINAUX

DU

Dr V. PERRAULT

Ces savons qui guérissent toutes les Maladies de la Peau sont aujourd'hui d'un usage général ; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent leur efficacité.

Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, Rife, Hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

Numéros et Usage des Savons

Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes sortes.

Savon No 2—Détersif. Est propre à nettoyer les plaies et les ulcères, et favorise la cicatrisation.

Savon No 3—Contre les lentes, poux, morpions, etc.

Savon No 4—Pour les ulcères syphilitiques, chancres, etc.

Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 6—Pour la teigne.

Savon No 7—Pour maladie de la barbe.

Savon No 8—Contre les taches de rousseur et le masque.

Savon No 9—Contre les rhumatismes.

Savon No 10—Ce savon est employé pour faire disparaître la grosse gorge.

Savon No 11—Désinfectant.

Savon No 12—Nous recommandons ce savon d'une manière toute particulière pour le rife.

Savon No 13—Pour les crevasses.

Savon No 14—Surnommé à juste titre, savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 15—Dentifrice. Ce savon est de beaucoup supérieur à toutes les pâtes et poudres pour nettoyer les dents.

Savon No 16—Contre les moustiques, maringouins, mouches noires, etc.

Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse, disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables et cela dans les cas les plus chroniques.

Savon No 19—Pour les animaux. Contre la gale, blessures, etc.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Si votre marchand ou droguiste ne les tient pas veuillez en envoyer le prix (25cts) à l'adresse ci-dessous et ils vous seront expédiés franco, par la malle.

ALFRÉD LIMOGES,

St-Eustache, P. Q.

LABBÉE & CIE, MARCHANDS DE

Ferronneries, Peintures, Huiles, Vernis, Vaiselles, Verres

USTENSILES DE CUISINE, Etc.

—AU—

No 587, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY, Chimiste-pharmacien, 144, rue St-Laurent.

AUX ANNONCEURS

Pour \$20, nous publierons une annonce de dix lignes dans un million de numéros des principaux journaux américains et cette publication aura lieu dans un délai de dix jours. Ce prix établit le taux à un cinquième de cent la ligne pour mille de circulation !

Cette annonce paraîtra dans un seul numéro de chaque journal et, par conséquent, passera sous les yeux de un million d'acheteurs de différents journaux ; — ou cinq millions de lecteurs, s'il est vrai, comme on l'a déjà dit, que chaque journal acheté est lu par au moins cinq personnes en moyenne. Dix lignes font environ 75 mots. Adressez copie d'annonce et chèque, ou envoyez 30 cents pour un livre de 176 pages.

GEO. P. ROWELL & CO, 10 SPRUCE ST., NEW-YORK.

HENRY SCHMITH,

168, RUE SAINT-DENIS

Confection de CHEMISES par un tailleur pratique

Chemises de tous genres à ordre, bon ouvrage, satisfaction garantie. Conditions modérées.

Chester's Cure!

Pour la Toux Rhumes L'Asthme Bronchites Catarre Bronchites Enrouements Etc, etc.

LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la malle sur réception du prix. Adressez :

W. E. CHESTER,

461, rue Lagarçhetière, Montréal

Prix : grande boîte..... \$1.00 petite boîte..... 50

LA SEULE PLACE

Où tout le monde veut aller maintenant, c'est chez

M. A. RACICOT

NO 220, RUE ST-LAURENT, MONTRÉAL

Etant toujours sûr de pouvoir acheter à des Remèdes Sauvages Patentés, lesquels guérissent, sans craindre aucun danger, toutes les maladies indistinctement, tels que : Dyspepsie, Bronchites, Maladies du Foie, Jaunisse, Constipation, Mal de tête, Névralgie, Diarrhée, Choléra de toutes sortes guéris en moins de trois heures ; Rhumatismes, Plaies, Ulcères, Mal de matrice (beau-mal), Maladies secrètes, Boutons, Démangeaisons, Rife, etc. Dites-le à tous vos parents, voisins et amis et tous seront satisfaits.

N. B.—Vous trouverez également les remèdes de M. A. Racicot à Sorel, chez Madame Jos. St. Jacques, fils, ou chez M. George St. Jacques, 30, rue Cascades, St. Hyacinthe, P. Q., dans le bloc des Dlle Larivière.

LE MONDE ILLUSTRE est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-proprietaires. Bureau : rue Saint-Gabriel, No 30, Montréal.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 26 mars 1887

JEAN-JEUDI

DEUXIÈME PARTIE—(Suite)

A PRÈS vingt ans... répéta René avec une trépidation de tout son être. Il s'agit donc d'un crime commis il y a vingt ans?...

—Oui, répondit Jean-Jeudi d'une voix sourde, tandis que son visage assombri prenait une expression étrange. Un crime...

—Et vous connaissez les criminels?

—Je les connais.

—Vous espérez les retrouver?

—J'ai espéré longtemps... A présent je suis sûr...

—Et vous n'aurez qu'un mot à dire pour en faire vos esclaves?

—Un mot... rien qu'un mot... et la chaîne au cou... tu verras! Et ils seront à plat ventre devant nous... Ah! ah! il y a des choses qu'on n'aime pas entendre... il y a des gens qu'on n'aime pas revoir... surtout quand on les croit morts, ayant eu le soin, personnellement, de leur entonner dans le bocal un litre d'arsenic pour s'en débarrasser... comprends-tu?

—Je comprends... Reste à savoir si vous n'êtes point dupe de votre imagination, et si le mot que vous pouvez dire n'a rien perdu de sa puissance.

Jean-Jeudi eut un haussement d'épaules à la Frédéric-Lemaître.

—Suffit... balbutia-t-il, sois paisible, mon vieux... et remplis mon verre... nous allons boire à notre fortune future...

—Je veux bien... mais apprenez-moi ce mot qui nous fera riches...

Le voleur émérite regarda René avec défiance et parut reprendre un peu de sang-froid.

—Ah çà! mais, dis donc, demanda-t-il, est-ce que tu songerais par hasard à me chipper l'affaire? Est-ce que tu voudrais connaître l'histoire pour en profiter seul?...

—Si vous doutez de moi, répliqua le mécanicien, ne dites rien... je ne veux rien entendre... Mais c'est mal, c'est très mal, et je n'aurais jamais attendu de vous un si odieux soupçon! Est-ce que je ne suis pas votre ami? Est-ce que je ne vous ai pas donné

en prison tout ce qu'il vous fallait, sans attendre de vous quelque chose en échange?... Est-ce que je ne viens pas encore de vous remettre vingt francs?

—C'est vrai... murmura Jean-Jeudi, mais Fil-en-Quatre aussi était mon camarade... et il m'a trahi... il m'a dénoncé calomnieusement... il m'a fait condamner à huit jours de prison...

—Fil-en-Quatre a fait cela, et moi je vous ai procuré un avocat sans lequel vous auriez été condamné, non à huit jours, mais à six mois... à un an peut-être... Ah! je ne songe guère à m'enrichir en vous dépouillant... Si je vous questionne, c'est que moi aussi j'ai connaissance d'un crime mystérieux commis il y a vingt ans, et ce crime, j'en jurerais presque, est le même que celui dont vous parlez... Il me semble deviner qu'ils se soudent

l'un à l'autre, qu'ils n'en font qu'un, et je cherche aussi les coupables...

—Toi... balbutia Jean-Jeudi, tu cherches...

—Oui.

—Pour les faire condamner?... Pas la peine!... L'avocat me l'a dit, il y a prescription.

—Non pour les faire condamner, reprit René, mais pour les contraindre à rendre gorge...

—Tu ne blagues pas?

—Non, sur l'honneur!

—Eh bien! nous allons voir!... Dis-moi un peu où il s'est commis, le crime en question?

—Au pont de Neuilly... répondit le mécanicien.

XIV

Les yeux de Jean-Jeudi exprimèrent l'effarement et l'épouvante.

—Au pont de Neuilly... répéta-t-il d'une voix à peine distincte.

—Oui... répliqua René.

—Et c'était?...



[Berthe tendit la main à René Moulin et murmura d'une voix attendrie : « Ah ! comme ma pauvre mère avait raison de me le dire... Vous êtes bon. »—Page 85, col. 1.]

—Dans la nuit du 24 septembre 1837... —24 septembre 1837... balbutia le bandit. Place de la Concorde... Pont-Tournant...

Ces derniers mots firent bondir l'ancien protégé de Paul Leroyer.

—Plus de doute, se dit-il, je ne me trompais pas!... Place de la Concorde... Pont-Tournant... Ces noms sont ceux que renferme le brouillon de la lettre... Les misérables que je cherche, il les connaît!...

Il ajouta tout haut :

—Jean, écoutez et répondez-moi...

Mais le voleur émérite, arrivé à la dernière période de l'ivresse, s'affaissait abruti sur le banc de pierre.

René le secoua.

Jean-Jeudi se contenta de pousser un grognement sourd.

—Il est ivre-mort et ne peut m'entendre! pensa le mécanicien avec un désappointement énorme. Aujourd'hui je n'apprendrai plus rien, mais dans huit jours il sera libre... Alors je saurai tout, et c'est lui qui me donnera les armes dont j'ai besoin pour lutter et pour vaincre.

Jean-Jeudi venait de s'endormir et ronflait à ébranler les murs de la Souricière.

Le gardien s'aperçut de l'état dans lequel se trouvait le récidiviste et accourut très inquiet.

Un détenu confié à sa surveillance s'enivrant sous ses yeux, le fait était grave et lui vaudrait certainement une punition sévère; bref, il envoyait à tous les diables le cantinier dont le vin, vraisemblablement frelaté portait à la tête plus que de raison.

Les audiences de la police correctionnelle étaient terminées.

Les gardes municipaux vinrent prendre les condamnés pour les reconduire à leur prison respective.

Jean-Jeudi, incapable de faire un mouvement et

de prononcer une parole, fut porté dans le panier à salade, tandis que René Moulin sortait libre de la Souricière mais accompagné par un agent, et se rendait en voiture à Sainte-Pélagie pour la levée de son écrou.

De Sainte-Pélagie il se fit conduire à la rue Notre-Dame-des-Champs, bien convaincu qu'on attendait sa visite avec impatience.

L'absence de Mme Leroyer à la septième chambre lui faisait sérieusement redouter une catastrophe, aussi ne voulut-il point monter sans avoir pris quelques informations.

Il s'arrêta pour questionner la concierge.

Les premiers mots de celle-ci lui apprirent la cruelle vérité.

Berthe était orpheline!

La mort d'Angèle serra le cœur de René Moulin.

Cette mort renversait de fond en comble l'échafaudage de ses projets; il le croyait du moins.

Mme Leroyer, sur son lit d'agonie, avait-elle déchiré le voile qui s'étendait entre les yeux de sa fille et le passé sanglant?

Si elle était morte sans parler, c'est qu'elle voulait que son secret mourût avec elle.

Dans ce cas, il faudrait obéir au vœu de la malheureuse femme, et René Moulin devrait renoncer à la réhabilitation du nom de Paul Leroyer...

Il gravit l'escalier lentement et la tête basse.

Arrivé en face de la porte qu'on lui avait désignée comme étant celle du loge-

ment de l'orpheline, il s'arrêta pour essuyer une larme.

Son cœur battait à coups redoublés. Une poignante émotion s'emparait de lui.

D'une main discrète il sonna.

Un pas léger se fit entendre dans l'intérieur.

La porte s'ouvrit.

Berthe parut.

En voyant René tête nue, la figure profondément triste, les yeux encore humides, elle balbutia :

—Vous savez tout, n'est-ce pas, monsieur René?

Ma mère... ma pauvre mère est morte...

Et l'orpheline, dont un déluge de larmes inonda la figure, se mit à sangloter avec amertume.

René pleurait aussi.

Au bout d'une seconde il se maîtrisa et, s'avançant vers la jeune fille, lui prit les mains.

—Du courage, mademoiselle... dit-il. Je sais

qu'il vous en faut beaucoup... Dieu vous éprouve cruellement...

—Oh ! oui, bien cruellement, répéta Berthe d'une voix altérée.

—Mais si le présent est douloureux, reprit René, l'avenir vous réserve peut-être des consolations...

—L'avenir, monsieur René, répliqua l'orpheline, l'avenir sera couvert d'un crêpe tant qu'existera la tache sanglante qui souille le passé.

Le mécanicien fit un geste de surprise.

—Mes paroles vous étonnent ? demanda Berthe.

—Oui... j'ignorais...

Il s'interrompit.

—Que le secret terrible fût connu de moi ? acheva l'orpheline. Avant de s'éteindre, ma pauvre mère m'a tout appris. Il lui fallait m'envoyer chez vous, à sa place, chercher le brouillon de lettre où vous avez trouvé la preuve que mon père payait de sa tête un crime qu'il n'avait pas commis...

—Cette lettre, grâce à Dieu, vous la possédez ! s'écria le mécanicien. Grâce à elle, nous trouverons la trace des vrais coupables... grâce à elle nous arriverons, non pas à les jeter sur les bancs de la cour d'assises, puisque la prescription les protège, mais à prouver aux juges l'innocence de votre père, à solliciter sa réhabilitation et à l'obtenir !

Tandis que parlait René, Berthe avait courbé la tête.

—Oui, répondit-elle tristement ensuite, nous pourrions tout cela peut-être, si nous avions la lettre...

—Ne l'avez-vous pas ? demanda vivement René.

—Non...

—Qu'est-elle devenue ? Où est-elle ?

—Elle a été brûlée devant moi... balbutia douloureusement la jeune fille.

René devint pâle.

—Brûlée !... répéta-t-il.

—Oui.

—Par qui ?

—Par deux misérables qui s'étaient introduits après moi chez vous, dans le but évident de chercher et d'anéantir cette lettre.

—Ils en connaissaient donc l'existence ?

—Sans doute, puisqu'ils sont allés droit au tiroir qui la renfermait...

—Mon Dieu... que signifie tout cela ? fit René en prenant sa tête entre ses mains. Il me semble que je deviens fou ?... J'entends, mais je ne comprends pas !... Expliquez-vous, mademoiselle... Dites-moi tout, je vous en supplie.

Berthe, d'une voix entrecoupée, raconta au mécanicien ce que nos lecteurs savent déjà.

René écoutait avec épouvante le récit du drame étrange dont son logement avait été le théâtre.

—Deux hommes, balbutia-t-il ensuite, deux hommes se sont introduits chez moi et ils y ont pris cette lettre...

—Oui, et je vous répète qu'ils savaient certainement où la trouver...

—Et, ces hommes, vous ne les connaissiez ni l'un ni l'autre ?...

—Ni l'un ni l'autre...

—Vous ne les aviez jamais vus ?

—Jamais.

—Mais vous pourriez les reconnaître ?...

—Ah ! pour cela, oui, et dans dix ans aussi bien qu'aujourd'hui... Leurs visages à tous deux sont gravés dans ma mémoire... J'ai surtout remarqué l'homme qui a brûlé la lettre... celui-là doit être le complice de la femme qui écrivait...

—Je croyez-vous ?...

—J'en jurerais !... Les paroles qu'il a prononcées, après avoir lu la lettre mystérieuse, le prouvent jusqu'à l'évidence... Il était pâle, haletant... Il disait d'une voix étranglée : *Elle ! Elle à Paris ! ... Et cet homme possédait cela !... Sans le hasard, j'étais perdu !...*

—En effet, reprit René après avoir réfléchi pendant un instant, ce misérable doit être le complice ; mais comment savait-il que ce brouillon de lettre était en mes mains ?... Cela reste pour moi une énigme inexplicable...

—Peut-être la comprendrez-vous en lisant le billet glissé par cet homme dans l'enveloppe à la place de la lettre brûlée ?...

—Un billet ?...

—Oui, qui, si je ne l'avais enlevé, rendait votre condamnation certaine...

—Où est-il ?

—Le voici... Lisez...

René lut rapidement et devint livide.

—Ah ! vous avez raison, mademoiselle ! dit-il ensuite. Et ce n'était plus la police correctionnelle qui me réclamait, c'était la haute cour de justice, comme complice du régicide Orsini ! Les misérables avaient besoin de ma condamnation pour m'éloigner de votre mère et me rendre impuissant contre eux ! J'ai des ennemis terribles qui seront implacables, car ils savent que je possède leur secret... Ils ne me laisseront ni paix, ni trêve ! Où les chercher ? où les trouver ? Ils se cachent au fond des ténèbres ! Et pour les combattre je n'ai plus rien... Ah ! si, j'ai Jean-Jeudi.

—Jean-Jeudi ?... répéta Berthe surprise.

—Oui.

—De qui parlez-vous ?... Quel est ce Jean-Jeudi ? —Je vous l'expliquerai, mais procédons par ordre... Ces lignes meurtrières prouvent qu'on veut me perdre à tout prix et par tous les moyens, même les plus infâmes... Donc on connaît mes intentions et, pour ne pas avoir à me combattre, on me supprime, ou du moins on essaye... Eh bien ! cette note sera peut-être un jour une arme terrible que les infâmes m'auront donnée contre eux !... Je me charge de la mettre à l'abri de toute recherche... Nous sommes sur nos gardes, ce qui nous constitue un premier avantage, car la défiance est un bouclier... Si nous ne pouvons être les plus forts, du moins soyons les plus adroits ! !

XV

Après un instant de silence, René reprit :

—Occupons-nous maintenant, mademoiselle, de cette femme dont vous m'avez dit quelques mots. La croyez-vous complice des deux misérables ?

—Assurément non... répondit Berthe. Ses allures étranges, son langage singulier, me l'ont fait prendre pour une folle.

—Une folle ? répéta le mécanicien.

—Du moins elle en avait tout l'air...

—Était-elle grande et blonde, d'un certain âge, mais très belle encore ?

—Oui... Vous venez de tracer son portrait...

—Qu'a-t-elle dit ?

—Je ne saurais vous le répéter exactement...

En voyant les hommes qui fouillaient votre secrétaire, elle a poussé un cri de fureur... Elle prononçait très vite des phrases incohérentes, au milieu desquels le mot *assassin* ! et le nom de *Brunoy*... revenaient sans cesse.

—Brunoy ! s'écria René Moulin. Elle parlait de Brunoy !... C'est bien elle ! Ce nom m'avait frappé quand pour la première fois je la vis et je l'entendis parler...

—Vous la connaissez donc ?

—Je sais du moins que c'est une pauvre insensée occupant, avec une vieille dame qui l'a recueillie, le premier étage de la maison que j'habite... Je suis certain maintenant que le hasard et la folie l'ont seuls amenée chez moi...

—Devinez-vous pourquoi l'un de ces hommes semblait éprouver à son aspect une profonde épouvante ?...

—Il la reconnaissait sans doute...

—Je le crois... Sa terreur égalait au moins la mienne, tandis que cette femme lui criait : *Assassin !... Assassin !...* Il parlait, lui aussi, mais je n'entendais pas ses paroles...

—Et la folle, m'avez-vous dit, reprit René Moulin, a ramassé le fragment de lettre à demi consommé ?

—Et l'a caché dans sa poitrine, oui...

—Voilà qui est bon à savoir... Il me paraît probable que ce papier rongé par le feu n'offre plus aucun sens, mais on ne doit négliger rien et je m'en occuperai... Dans tous les cas il faut que je sache positivement quelle est cette femme, et pourquoi le nom de Brunoy revient sans cesse sur ses lèvres.

—La lettre était de la plus haute importance, n'est-ce pas, monsieur René ? demanda Berthe.

—D'une importance capitale, oui, mademoiselle, ayant été écrite de la main même d'une femme nommée *Claudia*, qui l'adressait à son complice...

—Vous en rappelez-vous le contenu ?

—A peu près textuellement... Je l'ai lue et relue plus de cent fois...

—Le nom du complice ne s'y trouvait pas ?...

—Le nom de baptême seulement, par malheur,

car avec le nom de famille nous tiendrions les deux misérables ! Claudia menaçait cet homme... Elle lui disait entre autres choses : J'arriverai bientôt à Paris et je compte vous y voir... Avez-vous oublié le pacte qui nous lie ? Je n'en crois rien, mais tout est possible. Si vous aviez par hasard la mémoire infidèle, il me suffirait, pour remettre le passé sous vos yeux, de ces quelques mots : *place de la Concorde pont-tournant, pont de Neuilly, nuit du 24 septembre 1837...* Je n'aurai pas besoin, n'est-ce pas, d'évoquer de tels souvenirs, et la Claudia qui fut votre complice sera reçue par vous comme une vieille amie... J'ai cité de mémoire, mademoiselle, poursuivit René, mais je réponde de l'exactitude de mes souvenirs... Ces phrases étaient assez explicites pour ne me laisser aucun doute... Il s'agissait du crime dont le médecin de Brunoy, le docteur Leroyer, votre grand-oncle, a été victime...

Berthe poussa un soupir.

—Et nous l'avons perdue, cette preuve écrasante !... murmura-t-elle tristement. Ah ! la fatalité poursuit avec acharnement ma famille...

—La fatalité se lassera, mademoiselle !... Courage et espérance !... la précieuse lettre est anéantie, mais Jean-Jeudi la remplacera !...

—Encore une fois, monsieur René, quel est ce Jean-Jeudi ?

—Un repris de justice...

L'orpheline fit un geste d'effroi.

Le mécanicien poursuivit :

—J'ai ébauché la connaissance de ce drôle à Batignolles, dans un estaminet mal famé ; je l'ai retrouvé détenu à Sainte-Pélagie...

—Et vous vous servirez d'un tel homme !

—Pourquoi non ?... On n'a pas besoin d'estimer l'instrument dont on fait usage...

—Qu'attendez-vous de lui ?...

—Beaucoup ! Certaines phrases, quoiqu'un peu vagues, dites en ma présence, m'avaient fait supposer que Jean-Jeudi possédait un secret, et qu'entre ce secret et le nôtre il existait une connexion intime. Je le questionnai, il était sur ses gardes et ne se livra point. Je comptai sur l'avenir et, tout en considérant mon compagnon de captivité comme un être absolument méprisable, je lui témoignai la plus grande bienveillance et je ne négligeai rien pour lui être utile... En prison il était sans ressources... Je lui vins en aide, je lui laissais croire que je ne valais pas mieux que lui et je finis par regagner sa confiance... Je touchais au but...

—Il a parlé ? demanda Berthe vivement.

—Il en a dit assez pour changer mes doutes en certitudes... Aujourd'hui même il prononçait devant moi les mots écrits dans le brouillon de lettre et que je vous citais tout à l'heure : *place de la Concorde... Pont-Tournant... de Neuilly... Nuit du 24 septembre 1837...*

—Ah ! vous avez raison ! s'écria l'orpheline. Cet homme sait tout...

—Il connaît, à coup sûr, les assassins du médecin de Brunoy... appuya René.

—Eh bien ! qu'il vous les nomme ! !

—Il ignore les noms, mais il les cherche comme moi, et déjà, un peu avant son arrestation, il a cru reconnaître la femme... la complice... Claudia sans doute...

—Ce Jean-Jeudi est-il en prison pour longtemps ?

—Pour huit jours...

—Une fois libre, ne vous échappera-t-il pas ?

—Ce n'est point à craindre... Il se figure qu'il a besoin de moi pour conquérir une grosse fortune.

René ajouta en souriant :

—Dont il a bien promis de me donner ma part...

—Cette fortune, d'où viendrait-elle ?

—D'une source immonde : le CHANTAGE ! Maître du secret des assassins du pont de Neuilly, il veut, quand il les aura rejoints, se faire payer son silence... et il compte sur moi pour rendre plus facile l'exécution de ses plans honteux...

—Il vous croit donc un misérable ? fit Berthe avec dégoût.

—Nullement... Il m'estime au contraire comme un autre lui-même. Mon rôle est de paraître une franche canaille et d'applaudir ses vues, sans cela la défiance lui reviendrait et jamais je ne connaîtrais les vrais coupables... M'approuvez-vous, mademoiselle ?

—J'approuve et j'admire tout ce qui doit tendre à la réhabilitation de mon père...

—Nous allons avoir à lutter.

—La lutte ne m'effraye pas ; je vous assure que je suis courageuse, mais une chose m'inquiète...

—Quelle chose ?...

—La lutte est une guerre... L'argent, dit-on, est le nerf de la guerre... et je suis pauvre... très pauvre...

—Comment ? s'écria le mécanicien avec angoisse. Aurait-on volé l'argent et les titres de rente enfermés dans mon secrétaire ?

—Non, monsieur René... J'ai sauvé votre fortune, répondit Berthe. Elle est ici, intacte, et je vais vous la rendre...

—Eh ! mademoiselle, cette fortune n'est-elle pas à vous comme à moi ?

—A moi ? A quel titre ?

—D'abord, je suis votre ami... Ensuite, sans votre père qui a fait de moi ce que je suis, un travailleur et un honnête homme, je n'aurais pas un sou de côté... Acceptez, mademoiselle... acceptez sans scrupule...

Berthe secoua la tête.

—Toucher à cet argent gagné par votre travail, répliqua-t-elle, n'y comptez pas !

—Et comment vivrez-vous ?...

—Ainsi que vous avez vécu... Vous avez travaillé... je travaillerai...

—Ecoutez, mademoiselle, reprit René Moulin, vous ne me connaissez que d'aujourd'hui, mais je suis pour vous un ancien ami... Songez qu'il y a dix-neuf ans que je vous faisais sauter, toute petite, sur mes genoux... C'est un titre, cela ! Considérez-moi comme un frère, comme un vieux frère... J'ai besoin de vous pour notre œuvre commune, et vous ne pourrez m'aider si vous passez votre temps à manier l'aiguille et les ciseaux !... Ça saute aux yeux, n'est-ce pas ? L'argent qui est ici y restera jusqu'au jour où j'aurai réhabilité la mémoire de mon cher bienfaiteur ! Il y restera, je vous en donne ma parole d'honneur, et je suis plus têtue qu'un mulet ! Prenez-en votre parti, croyez-moi, et puisez à pleines mains... il le faut pour la réussite de nos projets ! J'ai acquis ces quatre sous par le travail ; eh bien ! je suis jeune encore et, quand nous aurons atteint le but, je travaillerai de nouveau pour boucher le trou que nous aurons fait... Est-ce entendu ? Est-ce convenu ?

Berthe tendit la main à René puis, les yeux mouillés de larmes qui n'étaient pas sans quelque douceur, elle murmura d'une voix attendrie :

—Ah ! comme ma pauvre mère avait raison de me le dire... Vous êtes bon...

—Je ne suis pas meilleur qu'un autre... Je me souviens, voilà tout... Ainsi nous voici d'accord ?...

—Il le faut bien...

—Vous prendrez à même le tas ?...

—Puisque vous l'exigez...

—Ah ! sapristi, oui, je l'exige et, si je n'étais pas si triste, l'idée de cette communauté d'intérêts entre nous me rendrait tout joyeux... Bref, nous sommes alliés... et mieux que cela, frère et sœur...

—Oh ! oui, frère et sœur ; s'écria Berthe. Et comme il vous aurait aimé, mon autre frère... mon pauvre Abel...

—Ne me faites pas pleurer, je vous en prie, mademoiselle... murmura René Moulin en essuyant ses yeux. Le temps des larmes est passé ! Le temps de l'action approche ! Bientôt nous aurons besoin d'avoir une volonté de fer avec des nerfs d'acier ; donc, s'il vous plaît, ne nous attendrissons pas...

—Vous me mènerez pourtant à la tombe de mon père ?... balbutia Berthe, ma mère en mourant me l'a promis...

—Demain si vous voulez...

—Et vous me laisserez pleurer ?

—Nous pleurerons ensemble, mais ce sera la dernière fois...

XVI

—Enfin, poursuivit René afin de changer le sujet de l'entretien, vous allez être ma caissière...

—Puisque vous le voulez absolument, j'y consens, murmura Berthe.

—Oui, j'y tiens... Le magot sera plus en sûreté ici que chez moi où la police est déjà venue sans motif, et où elle pourrait avoir la fantaisie de revenir... Est-ce qu'on sait jamais, avec ces gens-là ! Nous aurons besoin de nous voir souvent, mademoiselle Berthe...

—Oh ! tous les jours...

—Tous les jours, oui, c'est juste... Eh bien ! vous me rendrez très heureux si vous voulez consentir à ce que je vais vous demander...

—J'y consens d'avance... De quoi s'agit-il ?

—De m'autoriser à prendre mes repas avec vous et chez vous.

—J'y consens de grand cœur.

—Rien ne sera plus commode pour nous concerter... et puis, quelle économie !... Je commencerai demain matin, n'est-ce pas ? Ça vous convient-il ?

—A onze heures la table sera mise... Nous prendrons un repas modeste... Ensuite nous irons ensemble au cimetière Montparnasse... Nous prierons sur les sépultures de ma pauvre mère et d'Abel... puis vous me conduirez à cette tombe mystérieuse que je n'ai jamais vue et que vous connaissez... la tombe du martyr qui fut mon père...

René Moulin essuya ses yeux humides et répondit :

—Je vous y conduirai, mademoiselle... Je vous y conduirai, ma sœur...

:

L'agent de police Théfer n'avait pas revu le duc de la Tour-Vaudieu depuis la veille du jugement rendu par la septième chambre et acquittant René Moulin.

Le soir de cet acquittement, en rentrant chez lui rue du Pont-Louis-Philippe, Théfer fut arrêté au passage par le boutiquier dont nous connaissons les accointances secrètes avec la Préfecture et qui, dans certaines circonstances et pour certains locataires, tenait lieu de concierge.

Ce boutiquier lui remit une lettre qu'un commissionnaire venait d'apporter, lettre signée *Frédéric Bérard* et invitant l'inspecteur de la sûreté à venir le lendemain sans faute rue du Pot-de-Fer Saint-Marcel.

Le lendemain, en effet, après s'être présenté au rapport, Théfer se rendit chez le duc de la Tour-Vaudieu.

Ce dernier lui ouvrit la porte et l'agent fut frappé du changement survenu dans l'apparence de Georges en moins de quarante-huit heures.

Ses traits tirés, sa pâleur livide, ses yeux caves, décelaient ses angoisses.

—Diable ! le bonhomme a du plomb dans l'aile ! pensa fort irrévérencieusement Théfer, puis tout haut et d'un ton respectueux il dit : Monsieur le duc m'a fait l'honneur de désirer me voir, et j'accours.

—Vous connaissez le dénouement funeste de l'affaire de René Moulin ?... demanda brusquement M. de la Tour-Vaudieu.

—Hélas ! oui... Les juges de la 7^e chambre ont fait là une bien mauvaise besogne, mais au fond cela me semble de peu d'importance relativement aux intérêts de monsieur le duc...

—Comment l'entendez-vous ?

—La détention préventive du mécanicien nous ayant permis de nous introduire chez lui et de supprimer le papier compromettant, qu'importe la libération de cet homme ? répliqua l'agent.

—Il importe beaucoup !...

—René Moulin en liberté, (Mme Leroyer étant morte), constitue-t-il un danger ?

—Plus sérieux que jamais !...

Le policier joua la surprise et demanda.

—Monsieur le duc me permet de le questionner ?

—Certes !

—Je me trompais donc en croyant que tout péril disparaissait avec la lettre brûlée et la veuve de Paul Leroyer ?

—Le péril est amoindri, j'en conviens... Cette lettre constituait la preuve écrite d'une action criminelle, dont je suis innocent, mais dont je pouvais, dont je devais même être rendu responsable.

—Eh bien ! cette preuve n'existant plus, monsieur le duc ne saurait craindre des poursuites...

—Je ne les craignais pas, interrompit Georges, il y a prescription et depuis bien longtemps...

—Alors, je ne puis rien comprendre à la préoccupation de monsieur le duc...

Le sénateur haussa les épaules et répliqua :

—Comprenez donc que je veux à tout prix vivre en paix ! Puis-je avoir un instant de repos en me sentant sous le coup d'un scandale qui ternirait le nom que je porte et me ferait déchoir de ma haute position !

—Je constate avec regret que monsieur le duc n'a pas confiance en moi... murmura Théfer.

—Que voulez-vous dire ?

—Monsieur le duc utilise mon zèle et mon dévouement ainsi qu'on utiliserait une machine, et se sert de moi comme d'un instrument passif... J'agis en aveugle... je marche sans savoir où je vais... J'ignore le secret de monsieur le duc, par conséquent je ne puis avoir une opinion raisonnée... je ne puis donner un conseil utile ! Il y a quelques jours, monsieur le duc paraissait voir en Claudia Varni son unique ennemie vraiment redoutable. Monsieur le duc, aujourd'hui, semble avoir des soucis beaucoup plus étendus... Pourquoi ?

Georges, qui s'était laissé tomber sur un siège, se leva et se mit à marcher à grands pas dans la chambre.

—Pourquoi ? répéta-t-il, parce que j'ai réfléchi et que je vois juste à cette heure... Claudia Varni, livrée à elle-même, n'agira point par vengeance mais par spéculation... Compromise autant que moi... plus que moi... c'est à ma fortune qu'elle en veut... En lui donnant de l'or, je la rendrai muette... Mais si par malheur elle se liguait avec René Moulin, avec Esther, avec la fille d'Angèle Leroyer, il ne s'agirait plus de spéculation, mais de vengeance, et j'aurais tout à craindre...

—Claudia Varni était... comment dirai-je ? votre associée dans l'affaire en question ?

—Dites ma complice... interrompit Georges.

—La fille de Mme Leroyer est l'enfant du supplicié ?...

—Vous le savez bien !

—Monsieur le duc, la peur est mauvaise conseillère... Elle empêche de réfléchir. Comment admettre que la coupable fasse alliance avec l'enfant de la victime ! Ma raison s'y refuse ! Claudia Varni songe peut-être à travailler pour elle seule, dans son propre intérêt, et vraisemblablement elle ignore que vous êtes menacé d'un autre côté.

—Soit ! mais vous admettez, je suppose, que René Moulin, dont les sentiments nous sont connus, fasse cause commune avec Berthe Leroyer et Esther.

—Monsieur le duc, rassurez-vous... Mes renseignements m'ont donné la certitude absolue que le hasard seul avait conduit Esther dans le logement de René Moulin...

—Ils habitent la même maison, donc ils peuvent se rencontrer... Il est même probable qu'ils se rencontreront. Or, de cette rencontre pourrait naître la catastrophe que je redoute.

—Esther est folle, par conséquent rien de plus facile que de l'éloigner...

—Comment ?

—Par mesure administrative... En forçant la vieille Amadis à la laisser mettre dans une maison de santé...

—Cela peut-il se faire ?

—Parfaitement. La loi de 1838 sur les aliénés est d'une élasticité très commode... J'ose affirmer que jamais loi ne fut plus complaisante... Elle se prête à tout !... une véritable selle à tous chevaux ! On peut s'en servir dans l'intérêt de l'ordre public, et aussi dans son intérêt particulier, quand on possède quelque influence et qu'on a le bras un peu long... Si cette folle vous préoccupe, monsieur le duc, je me charge de l'envoyer avant trois jours dans une maison de fous...

—Théfer, je crains qu'en ce moment vous ne vous avanciez beaucoup...

—Je suis sûr de mon fait, monsieur le duc...

—Mais la loi exige une enquête...

—Je le sais...

—Eh bien ?...

—Eh bien ! on donne une entorse à la loi, voilà tout ! Et d'ailleurs une enquête n'a rien d'embarassant quand on se charge de la diriger... Mais ce qu'il faut pour vous convaincre, ce sont des actes et non des paroles... Ordonnez-moi d'agir et tout sera fait... Me donnez-vous cet ordre ?

—Oui.

—Alors, regardez la folle comme supprimée, d'ici à quarante-huit heures...

—Je compte sur votre zèle et sur votre adresse... mais il restera René Moulin et Berthe Leroyer...

—Sans communications possibles avec la folle, que peuvent-ils ?

Le duc reprit silencieusement sa promenade sacrée à travers la chambre.

Il préparait sa réponse, et cette réponse était difficile.

Il cherchait le moyen d'expliquer, (sans trop se livrer lui-même), ce qu'il voyait de dangereux dans l'alliance de Berthe Leroyer et de René Moulin.

Théfer devinait les pensées secrètes du sénateur dont la perplexité lui sautait aux yeux.

—Monsieur le duc, dit-il, je crois pouvoir répondre à la question que je viens d'avoir l'honneur de vous poser...

Georges s'arrêta net et regarda fixement l'agent de police.

Ce dernier poursuivit :

—Une preuve existait contre vous... Cette lettre écrite par la seule personne qui puisse sinon vous perdre, du moins soulever autour de vous un scandale, et qui ne le fera pas, car il lui semblera plus pratique de puiser à pleines mains dans la fortune immense des ducs de la Tour-Vaudieu que de satisfaire je ne sais quelle vieille rancune... René Moulin, possédant cette preuve, était redoutable... La lettre détruite, il cesse de l'être...

—Il doit se souvenir de chacune des phrases de cet écrit... fit observer le duc.

XVII

—Qu'importe ? répondit Théfer. Quelle valeur ont des affirmations qui ne reposent sur rien?... Aucune, et René Moulin en est aussi convaincu que je le suis... Donc il ne dira rien... donc il ne tentera rien... sinon peut-être de se rapprocher d'Esther, dans le cas peu probable où il croirait pouvoir tirer d'elle quelque chose. Si elle est enfermée, je le défie d'y parvenir... Les recommandations seront faites en conséquence à qui de droit... D'ailleurs, qui croirait une folle?...

—Elle peut guérir...

—C'est juste... Donc il faut la mettre en lieu sûr, et le plus vite possible... Toute précaution est utile à prendre...

—Mais cette vieille femme, cette Amadis qui l'avait recueillie, demandera certainement à communiquer avec elle... pourrez-vous l'en empêcher?

—Je ferai en sorte qu'elle ignore où Esther aura été conduite... La bonne dame a d'ailleurs, à ce qu'on dit, la tête un peu faible... Il suffira de lui faire peur pour qu'elle ne cherche même pas à savoir ce qu'est devenu sa protégée.

Georges de la Tour-Vaudieu fit un signe d'approbation. Théfer reprit :

—Quant à René Moulin, en supposant qu'il n'abandonne point tout de suite et de lui-même un projet qui désormais ne peut aboutir, il faut le laisser aller de l'avant, sans rien tenter contre lui, et le regarder se débattre impuissant dans les complications que nous ferons naître sous ses pas...

—Ceci me paraît judicieux, dit le duc, mais Claudia Varni?...

—N'est point à Paris, j'en suis convaincu. Mes agents sont sur pied, guettant de tous côtés en bons chiens de chasse... Ils n'ont rien trouvé, c'est qu'il n'y a rien... Je fais d'ailleurs continuer les recherches... Quand nous saurons que la personne qui vous préoccupe est à Paris, un sacrifice d'argent vous débarrassera d'elle.

—Comment comptez-vous procéder pour Esther Derieux?... C'est le nom de la folle.

—Les circonstances m'inspireront.

—N'oubliez pas qu'il faut agir vite...

—J'irai dès demain... ou plutôt dès aujourd'hui.

—Et surtout, dit le sénateur en appuyant sur ses paroles de manière à les souligner en quelque sorte, et surtout, *point d'enquête sur le passé!*

Théfer regarda fixement le duc.

—Ah ! ah ! fit-il, une enquête serait dangereuse ?

Georges répondit affirmativement, mais du geste plutôt que de la voix.

L'agent de police reprit :

—Entre monsieur le duc et cette malheureuse y aurait-il un lien secret ? Ma question est indiscrete, je l'avoue, mais j'ai besoin de tout savoir...

Le sénateur murmura d'une voix très basse :

—Il y a un lien, oui ; mais inconnu du monde entier, et qui doit rester ignoré de tous...

Théfer interrogea du regard.

Georges poursuivit :

—Un mariage *in extremis* a fait d'Esther Derieux la femme légitime de feu mon frère aîné, le duc Sigismond de la Tour-Vaudieu.

Le policier tressaillit.

Assurément il ne s'attendait guère à cette révélation et il commençait à comprendre pourquoi le frère aîné avait été tué en duel.

—Justement, pensait-il dans l'affaire de l'assassinat du docteur Leroyer au pont de Neuilly, il y avait un mioche dont on n'a plus retrouvé la trace. Je m'en souviens comme si c'était hier...

Il ajouta tout haut :

—Je devine à quel point une enquête serait fâcheuse pour monsieur le duc... Il n'y en aura pas.

La physionomie du sénateur exprima l'allègement.

—Mme Amadis connaît-elle ce mariage ? reprit Théfer.

—Elle le connaît...

—Diable ! c'est dangereux !

—Je ne le crois pas... Pourquoi parlerait-elle aujourd'hui ? Elle a gardé le secret pendant plus de vingt ans puisqu'aucune revendication ne s'est produite...

—Connaissez-vous la cause de ce mutisme in vraisemblable ?

—Non, mais je crois devoir l'attribuer à une recommandation formelle de mon frère...

—Fort bien... S'il en est ainsi, les bavardages ne sont point à craindre... Pensez-vous qu'il existe dans les mains de la folle, ou plutôt de Mme Amadis, une copie de l'acte de mariage ?

—Je n'en sais rien, mais c'est possible, pour ne pas dire probable...

—Le péril est là... Nous aviserons... Quant à Mme Amadis, un peu d'intimidation la rendra certainement incapable de toute résistance et nous la livrera pieds et poings liés. J'ai l'honneur de présenter à monsieur le duc mes respectueux hommages et j'espère lui donner, incessamment, d'heureuses nouvelles...

Théfer quitta la rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel, laissant M. de la Tour-Vaudieu un peu rassuré. Le policier était un misérable très habile.

Il trouvait moyen de ne se compromettre jamais en profitant du pouvoir presque discrétionnaire dont sa position l'investissait en certaines circonstances.

Et non seulement il ne se compromettait pas, mais encore il réussissait à attirer l'attention de ses supérieurs sur son zèle. Ses pires actions lui valaient des éloges, des gratifications et de l'avancement.

Le duc de la Tour-Vaudieu, affolé par la peur, venait de se livrer d'une façon presque complète. Théfer, lui ayant promis d'agir vite, voulait tenir parole.

En quittant la rue du Pot-de-Fer, il prit une voiture et se fit conduire à la place Royale, après avoir modifié sa physionomie par l'addition de favoris postiches et de lunettes bleues à branches d'acier.

Il entra dans la maison qui portait le n° 24, et s'arrêta sur le seuil de la loge.

Mme Biju ne le reconnut pas pour un des agents qui avaient assisté à la descente de police faite chez René Moulin, et qui depuis était revenu la questionner.

En conséquence elle le reçut poliment.

—Vous désirez, monsieur?... lui demanda-t-elle.

—Causer un instant avec vous, madame.

—Est-ce pour une location ?

—Non...

—Il s'agit alors d'affaires particulières ?

—Il s'agit d'un intérêt d'ordre public ; je suis un représentant de l'autorité administrative...

Ces paroles, prononcées d'un ton solennel, causèrent un grand émoi à l'honnête Mme Biju.

—Veuillez entrer, monsieur... dit-elle à l'agent de la sûreté d'une voix tremblante, et, après l'avoir introduit, elle lui offrait son unique fauteuil, préalablement bien épousseté.

—Parlez, monsieur... reprit-elle ensuite, je vous répondrai de mon mieux.

—Madame, commença Théfer, je suis attaché au parquet de M. le procureur impérial...

Mme Biju salua.

Théfer poursuivit :

—C'est muni de ses pouvoirs que je viens vous interroger...

—Seigneur mon Dieu ! s'écria la concierge éfarée, est-ce qu'on m'accuse de quelque chose ?

—De rien absolument, madame... Il ne s'agit

pas de vous, et nous avons sur votre compte les meilleurs renseignements... Je vous recommande la plus grande franchise dans vos réponses, et la plus absolue discrétion après mon départ au sujet de ce qui va se dire entre nous... Une seule parole imprudente suffirait pour vous compromettre...

—Monsieur, vous me faites trembler !

—Rassurez-vous, madame... Il dépend de vous de n'avoir à craindre quoi que ce soit...

—Ah ! Je vous répondrai sincèrement, je vous le promets, et ensuite je serai muette...

—C'est ce qu'il faut... Vous avez dans votre maison une certaine Mme Amadis ?

—Notre meilleure locataire, oui, monsieur... Elle habite le premier étage depuis fort longtemps. C'est une brave et digne dame, très riche... Il y a que du bien à dire sur son compte...

—Nous savons cela...

—A la bonne heure !

—Mais, continua l'agent, avec Mme Amadis habite une autre personne, une femme qui se nomme Esther Derieux...

—Oui, monsieur, une pauvre créature recueillie par madame qui en prend soin comme de sa propre fille...

—Vous savez qu'elle est folle ?

—Hélas ! monsieur, comment ne le saurais-je pas?...

—Cette folle est dangereuse...

—Mais pas du tout, monsieur, commença la concierge, je vous certifie que...

—Je vous répète qu'elle est dangereuse ! interrompit péremptoirement Théfer.

—Vous croyez?...

—C'est du moins ce qui résulte de diverses plaintes adressées au commissaire de police de votre quartier et remises par lui au parquet...

—J'ignorais... mais je vous assure... Enfin, s'il y a des plaintes adressées au commissaire de police de votre quartier et remises par lui au parquet...

—Emanant de gens digne de foi et énonçant des faits qui peuvent troubler de façon la plus grave la sécurité publique.

—Je ne sais pas, monsieur, de quels faits on a parlé... Mme Esther m'a toujours paru très douce et très inoffensive... Je sais bien qu'il y a deux jours elle a failli mettre le feu dans l'appartement, mais on l'a éteint tout de suite... Il y a près d'elle une femme de chambre qui ne la quitte guère...

Le policier avait tiré de sa poche un carnet et prenait des notes.

—Sort-elle souvent ? demanda-t-il.

—Assez souvent, mais toujours accompagnée.

—Ne se produit-il pas des rassemblements autour d'elle ?

—Quelquefois, dans le jardin de la place où on la mène prendre l'air, une demi-douzaine de badauds s'approchent pour l'entendre chanter, car elle a la manie de fredonner des airs de *la grande opéra*...

—Sans doute elle effraye les enfants ?

—Je l'ignore, mais c'est bien possible...

—Avez-vous prévenu le propriétaire que la folle avait failli mettre le feu ?

—Non, monsieur...

—Pourquoi ?

—J'aurais eu trop peur qu'on ne donnât congé à Mme Amadis...

—Vous avez manqué à votre devoir... Le propriétaire doit être averti que son immeuble court des dangers...

—Il est assuré.

XVIII

—Oui, continua Théfer, mais un incendie peut compromettre la vie des locataires... A qui appartient la maison?...

—A M. Léon Giraud.

—Il demeure ?

—Rue de Bondy, 14... Est-ce que vous allez lui raconter cela, monsieur?... ça serait un grand malheur pour moi... N'ayant rien dit, je perdrais ma place...

—Je ne veux pas vous nuire et je ne dirai rien, mais à la condition que vous irez vous-même aujourd'hui prévenir M. Giraud.

—Ah ! monsieur, je vous le promets !...

Théfer s'était levé.